



"Piétinez-vous les uns les autres"...

On la prenait pour une péronnelle, elle joue maintenant à la madone, pètrie de béatitude autant que de "bravitude"... Dans une courte "apparition" à l'université d'été du Parti socialiste, ce vendredi 29 août à La Rochelle, Ségolène Royal est venue dire à ses amis plus divisés que jamais : « *Aimez-vous les uns les autres.* » Est-ce la prochaine arrivée du Saint-Père en France qui l'incite à arborer le vocabulaire religieux ? Ou veut-elle imiter François Mitterrand qui, en plein cœur de la bataille autour de l'enseignement libre, dans les années quatre-vingt, s'était cru permis de recourir au registre épiscopal en prêchant dans les mêmes termes ? En fait ni François jadis, ni Ségolène aujourd'hui ne savent réellement de quel amour il s'agit... Et vouloir que Martine Aubry, François Hollande, Jack Lang, Bertrand Delanoë et autres, qui ont chacun leur conception de l'amour..., se tombent spontanément dans les bras relève de l'utopie dans le système des partis. Ceux-ci seront toujours essentiellement des instruments de lutte sans merci pour la conquête du pouvoir, tandis qu'au sein même de chacun d'eux les luttes d'influence poussent les membres à se piétiner les uns les autres. Il suffit de regarder les yeux de Ségolène pour comprendre que sa volonté d'être au-dessus des déchirements internes de son parti cache mal son désir incandescent d'écraser tous ses rivaux. Quoi qu'on dise ou fasse, la haine restera toujours en république le moteur de la vie politique.

M.F.

Face à la crise économique et à la crise internationale

Le Sarkozy nouveau est-il arrivé ?

PAGE 3

■ FINANCEMENT DU RSA

Nouvelles ponctions fiscales

Nicolas Sarkozy dévoile sa minable conception de la solidarité.

Comment donc allait-on financer le RSA (revenu de solidarité active) qui succédera l'an prochain au RMI (revenu minimum d'insertion) ? M. Sarkozy a tranché le 28 août, en créant une taxe supplémentaire !

Désormais les revenus du capital seront taxés à 12,1 % au lieu de 11 % jusqu'à présent. Croyant couper l'herbe sous les pieds de la gauche, sans craindre de mécontenter sa propre majorité et de renier ses promesses électorales, le président de la République invoque le devoir de solidarité, comme si cette façon d'obliger les "riches" à payer plus allait être une meilleure illustration de la solidarité... Car on ne sort pas de l'illusion qui fait croire que la solidarité consiste à nive-

ler toujours plus les revenus en organisant un assistantat toujours improductif.

En fait seront taxés effrontément ceux qui ont souscrit une assurance-vie, ou possèdent des actions, ou bénéficient de revenus fonciers, ce qui représente bon nombre de Français qui sont loin de compter parmi les grosses fortunes (lesquelles, de leur côté, s'en sortiront toujours...)

Et quand ces prétendus riches se seront appauvris, qui peut croire que l'économie du pays sera florissante ? C'est le cas de dire : si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on ? Car où prendra-t-on de quoi nourrir les nouveaux pauvres, selon l'expression née dans les années Mitterrand ? Minable conception de la solidarité que cette idée

égalitariste d'obliger les riches à se déshabiller pour habiller les pauvres... C'est vouloir établir une équivalence entre justice et égalité, donc s'ériger contre l'ordre naturel qui veut que la société soit hiérarchisée et nier la notion de charité qui rend les inégalités naturelles protectrices.

État-providence

Ni le libéralisme qui, laissant s'opérer les délocalisations, accroît les cas de détresse sociale, ni le socialisme qui massifie la société, ni l'actuel mélange des deux ne résoudront jamais sagement la question sociale, ni celle de l'insertion des classes défavorisées. Il faut pour cela des institutions, des organisations profes-

sionnelles au sein desquelles s'uniraient les classes au lieu de se s'opposer. De telles organisations d'entraide, de solidarité et de prévoyance auraient les moyens de prendre en charge les nécessiteux, sans tout attendre de l'État-providence. La cohésion nationale en bénéficierait.

Ces principes de simple bon sens étaient à l'honneur dans la France capétienne ; ils ont été remis à jour au XIX^e siècle par Henri V comte de Chambord, puis au début du XX^e par le colonel René de La Tour du Pin, marquis de La Charce, le grand défenseur d'un ordre social chrétien, corporatif à la base et monarchique au sommet pour être gardien du bien commun dans l'unité et la continuité. Il est grand temps de lire ou de relire l'ouvrage du regretté Antoine Murat consacré tout récemment à La Tour du Pin 1.

MICHEL FROMENTOUX

1 - La Tour du Pin en son temps. À nos bureaux, 32,85 euros franco.



■ RELIGION

Après les JMJ...

Benoît XVI au pays de saint Louis



PAGE 2

■ ÉTRANGER

Tensions en Ossétie du Sud :

Le dessous des cartes au Caucase



PAGE 7

■ PORTRAIT

Les souverains européens :

Le grand-duc Henri de Luxembourg



PAGE 11

La Sainteté le pape Benoît XVI, pour la première fois depuis son accession au trône de saint Pierre, foulera la terre de notre pays du 12 au 15 septembre prochain, d'abord à Paris puis à Lourdes. Ce sera assurément une source de grâces pour tous les fils et filles de France, en dépit des reniements de nos politiciens, du laïcisme ambiant et des aberrations d'un certain clergé. Le Saint Père vient, au nom du « *Christ qui aime les Francs* », rencontrer et bénir la France réelle, celle que l'histoire a constituée et qui a pour traditionnelle vocation d'être le bouclier de l'Église, cette France que Maurras nous a appris à aimer et à servir :

«... la France des Bourbons,
[de Mesdames Marie,
Jeanne d'Arc, et Thérèse,
[et Monsieur Saint Michel »

Ces beaux vers du vieux maître nous viennent à l'esprit en ces jours où la lumière de la Rome éternelle vient luire en notre Paris si désorienté :

« ... Notre Paris jamais ne
[rompt avec Rome
Rome d'Athènes] en fleur a
[récolté le fruit,
Beauté, raison, vertu, tous les
[honneurs de l'homme
Les visages divins qui sortent
[de ma nuit »

Benoît XVI, d'origine allemande, connaît depuis longtemps la France et parle notre langue avec grande aisance. Au cours de ses études, Joseph Ratzinger s'est beaucoup intéressé à la culture française. Cardinal, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, il eut maintes fois l'occasion d'effectuer des séjours à Paris, notamment en 1983 où il dut intervenir dans la crise du caté-

□ APRÈS LES JMJ...

Benoît XVI au pays de saint Louis

Le pape arrive à Paris le 12 septembre. Ce voyage n'enchant pas nos évêques...



chisme, entre autres points liturgiques. Ce grand intérêt pour notre culture lui a valu d'être reçu le 13 janvier 1992 comme membre étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques au fauteuil d'Andreï Sakharov.

De Paris à Lourdes

C'est d'ailleurs sous le signe de la culture que débutera le voyage pontifical : dès le vendredi 12 septembre, après avoir rencontré à l'Élysée le président Sarkozy, le pape se rendra au Collège des Bernardins fondé il y a sept siècles et demi et récemment restauré (dans le 5^e arrondissement, à deux pas de Saint-Nicolas-du-Chardonnet...). Il s'adressera à six cents hommes de lettres ou représentants d'institutions culturelles, universitaires ou artistiques. Puis il se rendra en papamobile à Notre-

Dame-de-Paris pour y célébrer les vêpres, avant de lancer un message aux jeunes et d'entamer avec eux une grande veillée de prières à la façon des Journées mondiales de la Jeunesse. À minuit, s'élancera du parvis de la cathédrale une grande procession aux flambeaux, un "chemin de lumière", conduit par la statue de Notre-Dame, en direction de l'esplanade des Invalides.

Sur cette même esplanade, le pape célébrera la grand-messe solennelle le samedi matin en présence d'une foule probablement immense. Puis il partira pour Lourdes accomplir le pèlerinage du jubilé (cent-cinquantième anniversaire des apparitions de la Vierge à sainte Bernadette).

On ne sentait guère dans le Paris des derniers jours d'août une grande fébrilité dans les préparatifs de l'accueil réservé au sou-

verain pontife. Nos compatriotes sont habitués au clinquant médiatique, et assurément Benoît XVI est un homme plus profond que son prédécesseur. Il y a eu quand même des centaines de milliers de personnes à Paris, puis à Lourdes pour l'acclamer. La France profonde sera là.

Négociations difficiles

Certes un groupuscule d'anarchistes a annoncé son intention de manifester contre la venue du pape, mais les plus grosses difficultés à aplanir semblent venir des évêques eux-mêmes. Si l'on en croit le site Internet de *Paix liturgique*, il semble que les représentants du Saint-Siège aient parfois fortement haussé le ton devant les réserves et les freins opposés par les représentants des

autorités ecclésiastiques françaises. M^{gr} Guido Marini, cérémoniaire pontifical, est venu à Lourdes et à Paris en juin pour présenter un certain nombre de "désirs" au sujet des cérémonies. Il a notamment écarté, pour la messe pontificale, l'usage des coupelles ou des corbeilles de communion et a exigé l'utilisation de ciboires de forme traditionnelle.

Les évêques traînent les pieds

Il a demandé aussi que les trois cents prêtres qui doivent célébrer soient revêtus de chasubles. De son côté, le cardinal Vingt-Trois, archevêque de Paris, ne manifesterait aucun empressement à répondre à la demande de M^{gr} Guido Marini qui voudrait que le pape puisse distribuer à Paris la communion aux fidèles à genoux et sur la langue.

On sait en outre que l'archevêché exercera un contrôle rigoureux pour éviter autant que possible "l'infiltration" de prêtres traditionalistes. On appelle cela l'esprit de "dialogue"...

Enfin le même cardinal a refusé catégoriquement que le pape répondît à l'invitation de l'Institut de France (dont il est pourtant membre). Mais cette invitation émanait principalement de Jean Foyer, ancien garde des Sceaux, lequel ne cache pas un certain "traditionalisme"... Sans commentaires.

MICHEL FROMENTOUX

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Georges Ferrière, Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut, Stéphane Piolenc
Étranger : Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Sarah et Stéphane Blanconnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux, Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont, Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons, Norbert Multeau, Jean d'Omiac, François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan, René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About.
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

Le Point sur la monarchie

Le Point consacrait sa une du 21 août à la monarchie. Entretien une thématique chère à l'antisarkozysme primaire, l'hebdomadaire se complait dans la dénonciation du roi et de sa cour : Saïd Narhane s'inspire d'une caricature de la vie à Versailles pour rendre compte d'un 14 juillet à l'Élysée ; Anna Bitton s'attarde sur « *le tourniquet des grâces et disgrâces* »...

Dans un bref entretien, Max Gallo rappelle que ce phénomène ne traduit pas forcément une pratique spécifiquement "monarchiste" du pouvoir : « *Nicolas Sarkozy n'échappera jamais au phénomène des courtisans. La courtoisie est aussi vieille que le pouvoir.* » Est-il « *le plus louis-quinze des chefs de l'État de la V^e République* » ? Certainement pas selon l'académicien : « *Nicolas Sarkozy a juste introduit une posture différente de celle de ses prédécesseurs avec cette manière de désacraliser les apparences de la présidence de*

la République. [...] J'ajoute que l'adoption du quinquennat et la concomitance de l'élection présidentielle et législative font du président un homme de parti, qui n'est plus en situation d'être au-dessus des appareils. »



Noyée dans un flot d'inepties, où Violaine de Montclos s'offusque de l'indulgence des Français à l'égard des "privilegiés", on relève cette sage observation : « *Le président Sarkozy apostrophant cavalièrement un marin pêcheur vit cet hiver sa cote de popularité dévisser. Car les Français ne dé-*

testent rien tant qu'un chef de la nation dédaignant la solennité, la distance souveraine qui sied à sa fonction. » Tant mieux ! La monarchie demeure bel et bien le régime le plus conforme au tempérament du pays.

Label archifrançais

La monarchie française conserve apparemment un grand prestige en Suisse. Le 24 août, à la veille de la Saint-Louis, Gilbert Salem, rédacteur au quotidien *24 heures*, écrivait sur son blog (salem.blog.24heures.ch) : « *À Téhéran, ma ville natale, l'école française a été fondée plus d'un siècle après l'abolition de la monarchie capétienne, mais elle porte son nom par la volonté de la France. [...] Saint Louis [...] demeure avec sa couronne de lis, son chêne légendaire et sa piété, un emblème intouchable pour le prestige international de l'Hexagone, car il est vendeur. À l'instar de Jeanne d'Arc, Bernadette Soubirous, Marie-Antoinette et Édith Piaf (Mi-*

reille Matthieu aussi...). *Saint Louis, un beau label dont doit se parer en rêve le président Sarkozy, puisque lui aussi a fait ses premières classes dans une école Saint-Louis, à Monceau.* » Puisse-t-il rendre compte publiquement des images qui lui apparaissent en songe !

Le "fou du roi" en Belgique

De passage à Bruges, Stéphane Bern aurait eu quelques mots avec le serveur d'un restaurant qui lui reprochait de ne pas s'exprimer en flamand, rapporte *RTLInfo.be*. « *Malgré les dénégations de Bern qui tentait d'expliquer qu'il ne comprenait pas la langue de Vondel, ledit serveur n'a pas manqué d'exprimer son exaspération. [...] Selon Sud Presse, le maître d'hôtel n'a tout simplement pas cru Stéphane Bern. "C'est toujours ce que vous dites vous les francophones", aurait rétorqué le serveur.* » Une anecdote significative des tensions qui minent le pays.

G.D.

Médias

□ FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE ET À LA CRISE INTERNATIONALE

Le Sarkozy nouveau est-il arrivé ?

Les circonstances internationales semblent avoir poussé le président à s'affirmer au plus haut niveau de sa mission.

Serait-ce la surprise de la rentrée ? Tous les commentateurs s'accordent pour dire que l'image du président Sarkozy a changé et, comme écrit Alexis Brézet dans *Le Figaro-Magazine* du 30 août, qu'il a « endossé le costume de chef de l'État ».

Il est vrai que les graves circonstances internationales (guerre dans le Caucase, mort de dix jeunes Français tués en Afghanistan...) l'ont poussé à s'affirmer au plus haut niveau de sa mission de chef de l'État, chef des armées, chef de la diplomatie. Pendant que les Français étaient en vacances, leur président affrontait les dures réalités du monde. Alors que sa popularité était au plus bas au printemps, voici qu'elle remonte un peu ces jours-ci, si tant est que l'on peut croire aux sondages.

Quand, aux tout débuts de la Révolution, la question se posait de savoir ce que devait faire Louis XVI, Antoine de Rivarol répondait tout simplement : qu'il fasse le roi ! (et celui-ci ne l'a, hélas, pas assez fait). Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy n'a lui aussi rien de mieux à faire que de "faire le président". Les Français l'attendent et cette attente n'est pas exempte d'un vieux réflexe monarchique. Alexis Brézet, dans l'article déjà cité, poursuit : « *La politique, surtout dans un vieux pays comme la France, pénétré de la dignité sacrée du pouvoir, est aussi affaire de symboles et d'incarnation.* » Le président "bling-bling", courant sans cesse dans tous les sens, étalant sur la place publique ses affaires de cœur, n'était évidemment pas à la hauteur de sa tâche.

On dit que l'homme s'améliore souvent du fait de l'exercice de sa fonction. Jacques Bainville l'a souvent constaté, notamment au sujet de rois qui avaient été des dupes turbulents. Mais ceux-ci héritaient quand même de toute une éducation et avaient devant eux toute la vie pour approfondir la richesse de leur per-

sonnalité. Dans le cas de M. Sarkozy, rien ne permet de penser qu'un tel "miracle" soit en train de se produire : il est toujours un parvenu, un homme pressé,

tacher de lui, et surtout de voir le vide ainsi créé comblé par une "nouvelle" gauche à la manière d'Olivier Besancenot lequel accroît sa propagande dans les ban-



dépourvu de traditions, limité dans le temps (il ne lui reste même pas quatre ans). Le régime républicain ne peut lui donner aucune chance d'apparaître réellement comme l'incarnation de la France, et il est à craindre qu'à la première crise sociale ou économique, son image rehaussée par le tragique des événements internationaux actuels redescende en flèche.

Temps de crise

Sa grande chance est en fait d'être le seul à occuper le terrain politique. La gauche est en miettes (on l'a vu à La Rochelle du 29 au 31 août), il a d'ailleurs contribué à l'y réduire, et il n'y a pas à le regretter... Toutefois, dans l'impossibilité où il est en république de se placer au-dessus des partis pour ne voir que le bien commun, M. Sarkozy en vient, pour désamorcer les critiques des socialistes, et pour ne pas voir s'enfuir les hommes et femmes de gauche de son gouvernement, à revaloriser certaines idées de cette même gauche. Le cas est flagrant avec le RSA (voir page 1), la pire des fausses bonnes idées sociales.

À ce jeu, le Président court le risque de voir ses électeurs se dé-

lieues et va rebaptiser la Ligue communiste révolutionnaire en "Nouveau Parti anticapitaliste". Daniel Cohn-Bendit cherche, de son côté, à attirer vers lui les plus durs des Verts. Il est certain que ces verts rougeâtres ou ces rouges verdâtres ne se laisseront pas plumer par Nicolas Sarkozy comme les compagnes et compagnons d'un simple François Hollande...

Or, nul n'ignore que la croissance économique est en panne, que le moral de ménages et des chefs d'entreprises est de plus en plus morose, que l'inflation et le chômage sont plutôt en hausse. Alors, il faudra à M. Sarkozy beaucoup plus qu'une habileté à enjôler les politiciens des partis en place quand il devra faire face à tous les mécontentements. Alors les institutions du régime, avec les lobbies médiatiques et les faiseurs d'opinion, risquent de le paralyser dans son action.

La France dans le monde

Pour en revenir à la stature internationale que s'est récemment donnée M. Sarkozy, en tant que président français et président de l'Union européenne, il s'est montré bon diplomate en négociant à Moscou avec MM Medvedev et Pou-

tine le retrait des troupes russes de Géorgie. De même il a rendu un hommage d'une grande dignité aux dix soldats tombés en Afghanistan. Tout cela est à mettre à son actif, mais les problèmes ne sont pas pour autant résolus.

Ce lundi 1^{er} septembre, ce n'est pas sans mal qu'il a obtenu que les États européens se donnent l'air de parler un langage commun face à la Russie. S'ils semblent s'entendre désormais pour geler les accords de partenariat avec Moscou tant que les troupes russes dans le Caucase ne seront pas revenues sur leurs positions d'avant le 7 août, le consensus semble bien artificiel et l'on peut se demander à quoi sert cette Europe dite "puissance", destructrice des souverainetés nationales, si toute décision commune doit être ainsi prise au forçage...

Autre question : il est bon que le chef d'État français soit écouté dans le monde, mais quelle garantie avons-nous que M. Sarkozy ait une claire conscience des intérêts français dans les parties du globe où la guerre gronde ? En incitant l'Union européenne à se raidir contre la Russie de M. Poutine, même en des formules prudentes, ne sert-il pas plutôt les intérêts des États-Unis qui ont poussé la Géorgie à déclencher la crise dans le Caucase ? Comme le dit Pascal Nari en page 7, nous n'avons nul intérêt à froisser l'amour-propre des Russes. Mais, hélas, M. Poutine passe pour n'être pas "politiquement correct"...

Une bonne politique étrangère est affaire royale. Il faut pour s'y mesurer avoir une vraie notion des grands équilibres géopolitiques, des liens historiques et des intérêts concrets, et surtout ne pas se laisser influencer par les grandes idées toutes faites sur tel ou tel pays. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'absence d'un roi incarnant la France d'âge en âge se fait cruellement sentir.

MICHEL FROMENTOUX

Alain Griotteray

Nous apprenons le décès d'Alain Griotteray, grand journaliste et écrivain, ancien maire de Charenton-le-Pont, ancien député du Val-de-Marne, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. L'Action française entend saluer ce grand résistant, homme de ferme conviction et de grand courage, rebelle à tout conformisme politique, défenseur intrépide de la souveraineté de la France, soucieux de l'union de tous les Français patriotes sans exclusive. Il fut l'un des instigateurs de la manifestation d'étudiants du 11 novembre 1940 contre l'occupant allemand, à laquelle participèrent beaucoup de jeunes de l'Action française. Il avait participé il y a quelques années à un Banquet des Amis de l'Action française, au cours duquel il avait pris la parole. Un hommage lui sera rendu dans le prochain numéro de *L'Action Française 2000*.

* Les obsèques d'Alain Griotteray seront célébrées ce jeudi 4 septembre à 11 heures en l'église Saint-Louis des Invalides, où les honneurs militaires lui seront rendus.

Pierre-André Boutang

Le fils de notre ami le philosophe royaliste Pierre Boutang a trouvé la mort accidentellement, ce 20 août en Corse. Sa brillante carrière de réalisateur et de producteur l'avait amené à diriger des émissions culturelles, des films, des séries télévisées et des entretiens du plus haut intérêt, notamment sur *France 3*. Des documents incomparables et irremplaçables. La chaîne *Arte* lui a rendu hommage dans plusieurs émissions ces derniers jours.

■ NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Une rentrée difficile

■ Un de nos fidèles amis nous écrit en nous envoyant son réabonnement :

« *Je fais ce sacrifice financier au nom de mes convictions nationalistes, souverainistes et maurrassiennes que vous éclairez par vos articles, hélas, trop méconnus, et j'ai mal "à la France" de constater qu'année après année, vous n'arrivez pas à couvrir votre souscription d'aide à votre journal.*

Je ne sais par quel miracle votre ténacité ne se trouve pas émoussée...

Merci à tous ceux qui écrivent dans votre journal. »

Merci, cher Monsieur, pour vos encouragements.

Oui, il nous faut tenir, mais, hélas, pendant les mois de vacances, les rentrées financières baissent très sensiblement et en ce début de septembre nos pro-

blèmes de trésorerie se posent avec plus d'acuité.

C'est pourquoi nous lançons un appel pressant à tous nos amis et sympathisants. Dites-vous bien que la pérennité du journal dépend de chacun d'entre vous.

Posez-vous ces deux questions :

- Suis-je abonné ?
- Ai-je cette année participé à la souscription "Cent euros pour l'AF" ?

Et répondez-y favorablement dans toute la mesure de vos moyens. Merci d'avance.

La vie du journal est entre vos mains.

MARIELLE PUJO

LISTE N° 10

100 euros pour l'A.F. : Gaston Thomas, 100 ; Mlle Marie-Suzanne de Benque d'Agut, 120 ; Yves Guyomar, 100 ;

Versements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Mme Bellegarde, 15,24 ; Gal Jacques le Groignec, 15,24 ;

Raymond Sultra, 17,78 ; Joseph Lajudie, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Louis Petit, 30,49 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Mme Tatiana de Prittitz, 45,73.

Jean Claverie, 25 ; Jean-Pierre Plénat, 22,50 ; Laurent Pellecuer, 20.

Total de cette liste : 638,44 €
Listes précédentes : 112 046,05 €
Total : 12 684,49 €
Total en francs : 83 204,42 F

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, *L'Action Française 2000*, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

» JO : LES MÉDIAS BATTUS

Quarante médailles, dont sept d'or, seize d'argent et dix-sept de bronze : nos sportifs aux Jeux olympiques de Pékin n'ont certes pas remporté un « formidable succès », contrairement à ce qu'a cru devoir dire Nicolas Sarkozy en recevant les lauréats. Il n'en reste pas moins que de belles victoires nous réjouissent, même si les médailles d'or ont été moins nombreuses qu'en 2004. Une fois de plus, les résultats ont révélé le rôle aussi nuisible qu'inutile de la bruyante agitation médiatique qui, les jours précédents, "fabriquait" des vedettes, comme si les jeux étaient déjà joués. En fait les champions sont peu connus du grand public et pratiquent des disciplines dont on ne parle guère... Reste pour ceux qui avaient été portés au pinacle par anticipation et qui reviennent bredouilles, que la chute est d'autant plus cruelle, et que les médias leur ont rendu un bien perfide et bien mauvais service.

M.F.

» ENCORE L'EUTHANASIE...

Cela ressurgit de temps à autre... Les apôtres de la manipulation des mentalités sont habiles à faire passer un bouleversant fait divers, que la simple pudeur conduirait à traiter avec la plus discrète compassion dans le silence de la prière, pour un "fait de société" à exploiter à des fins idéologiques. Un jeune homme, Remy Salvat, gravement handicapé, s'est suicidé ce dimanche 10 août, après avoir reçu de Nicolas Sarkozy une lettre lui refusant le droit de mettre lui-même volontairement fin à ses jours. Le président s'exprimait « pour des raisons philosophiques personnelles », donc au nom d'un subjectivisme qui, dans un tel cas, est fort insuffisant (le respect de la vie n'est pas une affaire d'opinion). Il n'empêche que M. Sarkozy avait eu le courage de braver les médias. Si le jeune homme s'est suicidé, ce n'est assurément pas par simple désespoir, car il semble avoir bel et bien "organisé" sa mort, laissant un message demandant à sa famille de tout faire pour obtenir un débat public sur l'euthanasie... Sans doute dans le but de désarmer une campagne médiatique autour de cette tragique affaire, Nicolas Sarkozy a parlé de « dialogue au chevet du malade, entre lui-même, le médecin et la famille, en toute humanité ». Espérons qu'il tiendra bon et que ce propos aboutira à promouvoir les soins palliatifs, qui valent autrement mieux que le suicide assisté pour résoudre les drames de l'existence humaine...

M.F.

□ ÉRIC DE MONTGOLFIER

Pour la peau d'un juge

Une affaire dont le caractère apparemment anodin dissimule une réelle manœuvre d'ordre politique.

Le procureur Éric de Montgolfier est-il soluble dans la Justice ? En tant qu'instrument d'icelle on pourrait, *a priori*, penser qu'il en administre plus les châtiments qu'elle édicte qu'il n'en subit les foudres, selon l'hilarant principe (véritable marronnier des salles de rédaction en ce moment) de l'arroseur arrosé.

Le tombeur de Tapie & consorts

Le grand public connaît cet Eliot Ness des prétoires, magistrat incorruptible et grand nettoyeur de la ville de Nice où il officie depuis 1999. Plusieurs fois, parce que très médiatique et démontrant sa farouche détermination à traquer le moindre crime ou délit partout où il se niche, le procureur a été dans la ligne de mire de plusieurs de ses cibles qui ne rêvaient que d'une chose : le voir tomber !

Il est vrai que de Bernard Tapie à Valenciennes (condamné pour abus de biens sociaux dans l'affaire Testut et pour complicité de corruption et subornation de témoins dans le scandale du match truqué OM-VA) à Jacques Peyrat, ci-devant maire de Nice (mis en examen pour trafic d'influence et autre prise illégale d'intérêt dans des opérations immobilières), en passant par les réseaux maffieux ou francs-maçons, Montgolfier s'est montré d'une pugnacité redoutable, parfois au risque de sa vie et sans être toujours soutenu par la Chancellerie et son chien de garde, la fameuse Inspection générale des services judiciaires (IGSJ).

Quoi qu'il en soit, tous les moyens sont bons pour tenter de

déstabiliser, voire renverser cette icône judicario-médiatique qui, décidément, semble déranger beaucoup de monde. C'est ainsi que cet Ardéchois en robe noire s'est vu attraire devant le tribu-

également s'interroger sur les suites disciplinaires que le garde des Sceaux réserverait éventuellement au procureur. Le célèbre article 136 du Code de procédure pénale, dans sa rédaction issue



Éric de Montgolfier
Tous les moyens sont bons pour tenter de déstabiliser, cette icône.

nal correctionnel par deux de ses collègues lyonnais pour « détention arbitraire » et « atteinte à la liberté individuelle » à l'encontre de Jean Herrina, surnommé "le Sultan" et voleur de bijoux notoire.

Ce dernier, qui s'est donné la mort dans sa cellule de Draguignan en mars 2007, aurait été maintenu illégalement en détention provisoire (ce, malgré une ordonnance de remise en liberté anticipée rendue par le juge des libertés de l'époque) par l'ancien directeur de la maison d'arrêt de Nice (lui aussi mis en examen) sur ordre téléphonique de Montgolfier, ce que dément, bien sûr, fermement, le magistrat. La date du procès n'est pas fixée à ce jour mais il faut savoir que si les faits devaient être reconnus, Éric de Montgolfier encourrait une peine de sept ans d'emprisonnement et 100 000 euros d'amende.

Les lecteurs plus avisés des questions juridiques pourraient

de la loi Guigou sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000, ouvre seulement une faculté et non une obligation de sanctions disciplinaires. N'aurait-il été réactivé par Yamina, la fille éploquée du Sultan, ce dossier criminel, un parmi tant d'autres au parquet de Nice, d'une banalité affligeante, n'attire aucune appétence, hormis celle des journaux à sensation. Mais voilà, son caractère apparemment anodin dissimule une réelle manœuvre d'ordre politique.

Manœuvres politiques

Certes, il y a fort à parier que la Justice fasse choux blanc, l'absence de preuves étant manifeste en l'état actuel du dossier. Mais quand on veut noyer son chien... C'est donc qu'il y a derrière cette procédure, une énième conspiration visant, une fois encore, à dépayser cet empêcheur de magouiller en rond aux fins fonds

d'un obscur petit tribunal de province (soit-dit en passant, il ne doit plus en rester des masses, depuis la réforme de la carte judiciaire initiée par Rachida Dati).

On attend patiemment, place Vendôme, que la Justice se prononce, étant entendu que le pouvoir en place ne souhaite nullement donner l'impression qu'il veut régler ses comptes avec ce socialiste bon teint, habituellement soutenu par le marxisant Syndicat de la magistrature. Néanmoins, certaines rumeurs convergentes et persistantes nourrissent la thèse d'une manipulation politique. En clair, l'UMP locale, soutenue par l'Élysée, chercherait à faire définitivement place nette en se débarrassant du gêneur. La mafia du crû ne serait pas malheureuse, non plus de le voir tourner les talons.

Identitaires niçois

Mais d'autres y verraient aussi avantage, à l'instar, notamment, des Identitaires niçois, lesquels, dans la personne de Philippe Vardon (porte-parole des Jeunesses identitaires et candidat aux dernières élections municipales et législatives) ont eu à subir la vindicte idéologique du procureur. L'agence de presse Novopress ne peut d'ailleurs manquer de voir dans les déboires du magistrat « un clin d'œil du destin... voire l'expression d'une justice immanente. Montgolfier serait-il en train d'apprendre à ses dépens qu'il est moins risqué de porter atteinte à la liberté des dissidents politiques qu'à celle des criminels ? » Nous n'irons pas jusque-là, même s'il faut bien admettre que notre famille de pensée, largement entendue, fait l'objet d'un traitement politico-judiciaire spécial, pour ne pas dire stalinien. Nous ne souhaitons la mort physique, civile ou professionnelle de personne et souhaitons bien du courage à M. de Montgolfier !

ARISTIDE LEUCATE
aleucate@yahoo.fr

□ ÉDUCATION NATIONALE

Une rentrée en mouvement

Nouvel aménagement du temps en primaire, retour aux fondamentaux au collège, annonce d'une réforme des lycées pour 2009...

Pour le collège, la réflexion continue au sein du ministère sur les nouveaux programmes de français applicables à la rentrée 2009. Là aussi la raison semble guider le travail du ministère. Même si les nouveaux programmes sont bien loin d'être publiés, des fuites laissent entrevoir une insistance sur la leçon de grammaire et le travail sur l'orthographe avec le retour de la dictée. Mais d'autres éléments ne sont pas faits pour rassurer sur le contenu idéologique de ces programmes : la lecture doit fonder une culture humaniste pour comprendre les œuvres littéraires mais aussi cinématographiques, plastiques, la publicité et les discours politiques.

Bref on confond encore étude de la langue française et maîtrise des supports de communication. La littérature dite de jeunesse tiendrait encore une place non négligeable au détriment des classiques qui sont pourtant plus aptes à fonder la culture humaniste si chère aux programmes.

50 % de diplômés

Pour finir avec le lycée, les professeurs ont eu la surprise d'apprendre lors des réunions de pré-rentrée qu'il connaîtrait une réforme complète à la rentrée 2009 dont le but est d'amener 50 % d'une tranche d'âge à valider un diplôme du supérieur : di-

minution du nombre d'heures de cours des élèves pour les inciter à travailler de manière plus autonome, décentralisation au niveau des établissements dans le choix (ou non) de mettre en oeuvre certaines parties des programmes, ce qui revient à la disparition de l'idée même d'une éducation nationale. Ce projet, qui nécessite pourtant une refonte complète de l'organisation des enseignements et des programmes n'est pour l'heure qu'à l'état d'ébauche, mais il promet une année scolaire mouvementée tant il suscite inquiétudes et réserves dans le corps enseignant.

JASMINE PHÉDOL

Le lundi 18 août, l'armée française a subi lors d'une embuscade dans la vallée d'Uzbin en Afghanistan, sur une route qui relie Kaboul au Pakistan, ses plus lourdes pertes depuis l'attentat du Drakkar qui avait tué 58 soldats à Beyrouth en 1983. À 15 h 45 (heure locale), une colonne en mission de reconnaissance composée d'une section du 8^e RPIMa, d'un élément de l'armée nationale afghane, d'une section du régiment de marche du Tchad (RMT) et de quelques hommes des forces spéciales américaines, est prise sous le feu d'un ennemi dont les positions avaient été minutieusement préparées.

Un lourd bilan

Après plusieurs heures de combat et l'arrivée de renforts terrestres et aériens (des F15 et des A10 américains), le bilan est lourd pour les nôtres : neuf hommes tués sous le feu de l'ennemi (huit marsouins parachutistes du 8^e RPIMa et un légionnaire parachutiste du 2^e REP qui servait comme infirmier), un marsouin du RMT mort accidentellement dans le renversement de son véhicule et vingt-et-un blessés. C'est un mort de plus qu'au Tchad en 1984 à Oum Chalouba et qu'à Bouaké en Côte d'Ivoire en 2004. Quant aux pertes ennemies, on les estime à une trentaine de morts et autant de blessés.

Le mercredi, le président de la République se rend sur place pour apporter son soutien à la troupe et affirmer sa volonté de poursuivre l'engagement militaire français en Afghanistan. Le jeudi, un hommage national aux soldats tués est organisé aux Invalides et le vendredi, François Fillon annonce qu'un vote aura lieu le 22 septembre au Parlement sur le maintien de la présence française. À première vue, la gestion

AFGHANISTAN

La France en guerre

La France redécouvre la réalité de la guerre. Elle compte désormais vingt-quatre tués en Afghanistan depuis 2001.

politique et médiatique de l'événement par l'exécutif est impeccable : les morts sont honorés, la France manifeste qu'elle ne tombera pas dans le piège de l'ennemi (tout infléchissement de

Enchaîné, fidèle à sa réputation, colporte des rumeurs sur la mort de quatre des dix soldats, qui auraient été capturés avant d'être exécutés. Même la presse nationale "déraille" avec l'article de

blog *Secret défense*. À la guerre, il y en a toujours des morts et des blessés et cela ne devrait surprendre personne. Si la France compte désormais 24 tués en Afghanistan depuis 2001, le Royaume-Uni en compte 116 et les Américains 223 !

Regard critique

Bien sûr cela n'empêche pas la discussion des motifs de notre présence sur ce théâtre mais encore faut-il distinguer la réflexion stratégique de la réaction émotionnelle. Le soutien et le respect que nous devons à nos soldats ne nous interdit pas non plus de conserver un regard critique sur la direction des opérations et sur la politique de défense du gouvernement. Hervé Morin, par exemple, qui déclare aujourd'hui qu'il faut augmenter notre capacité de reconnaissance en Afghanistan, aurait pu s'inquiéter plus tôt de la faiblesse des moyens aériens déployés (deux hélicoptères, six avions de chasse et aucun drone). Quant à Bernard Kouchner, il gagnerait sans doute en crédibilité en évitant de définir la situation d'utiliser des formules comme celle-ci : « *ce n'est pas une guerre, mais une mission de paix avec des affrontements qui sont la même chose que la guerre* » (propos tenus devant les députés des commissions de la Défense et des Affaires étrangères et rapportés dans *Libération* du 27 août).

THIDAL



Tireurs d'élite en Afghanistan

notre engagement à la suite de l'embuscade aurait décrédibilisé notre pays et désigné nos soldats comme des cibles "payantes" sur tous les théâtres) et les parlementaires de l'opposition sont mis face à leur responsabilité.

Si ce dernier point a empêché le Parti socialiste de se livrer à une polémique démagogique trop bruyante, les médias n'ont pas manqué quant à eux l'occasion d'exploiter la situation : *Le Parisien* y va de son sondage (55 % des sondés, interrogés à chaud, se prononcent sans surprise en faveur du retrait de nos troupes) et de son entretien "fracassant" avec le général Stollsteiner, commandant des forces alliées à Kaboul (qui ne dit pourtant rien d'exceptionnel et ne fait aucune révélation particulière), *Le Canard*

Céline Pascot dans *Minute* qui fait totalement l'impasse sur l'analyse géopolitique des enjeux de la guerre en Afghanistan et se contente de réclamer le rapatriement de nos soldats au motif qu'il faudrait laisser les Afghans « *se débrouiller* » entre eux ! Sans parler de cette formule choquante pour rendre compte du sacrifice de dix jeunes garçons courageux : « *Dix morts. Neuf au combat, abattus comme des chiens ; un tué dans un accident sur le chemin du retour, pour ne pas dire de la retraite.* » (*Minute* numéro 2373 du 27 août)

Enfin, tout cela ne fait que refléter la faible résilience de l'opinion publique française face à la réalité de la guerre comme le remarque justement Jean-Dominique Merchet sur son

TRAITÉ DE LISBONNE

L'examen du traité de Lisbonne a été entamé par le parlement suédois le 3 juillet ; le vote devrait intervenir à l'automne. En République tchèque, après l'approbation de la chambre basse, la ratification est suspendue à la décision de la Cour constitutionnelle qui sera rendue en septembre ou octobre. Mais les présidents tchèque et polonais ont annoncé qu'ils n'y apposeraient leur signature qu'en cas de ratification par l'Irlande.

Levant le voile sur un secret de polichinelle, Dick Roche, le ministre irlandais des Affaires européennes, a déclaré le 24 août au journal *The Irish Independent* qu'un nouveau référendum constituerait une réponse appropriée... Fin juillet, le bruit courait qu'une consultation pourrait être organisée à l'automne 2009. Avec, comme semblant de justification auprès de l'opinion, la garantie que l'Irlande conserverait un commissaire permanent (qu'elle perdrait de toute façon en application du traité de Nice). Ce tour de passe-passe s'appuierait sur un article du TUE stipulant que le Conseil européen peut modifier le nombre de commissaires ; se serait-il juridiquement valable ? « *Un examen attentif du traité peut en faire douter* », précise sur son blog Jean Quatremer. « *Après tout, le Conseil européen est-il vraiment obligé d'[en] respecter la lettre ?* » Pas forcément, mais il s'exposerait à des risques de conflit avec la Cour de justice, dont on pourrait imaginer qu'elle soit saisie par des acteurs privés... Un bel imbroglio ! G.D.

Comment les négociations internationales ont-elles été menées en Europe depuis le XVII^e siècle ? La question a fait l'objet d'un ouvrage collectif paru en avril dernier.

La première partie est historique. On y rencontre d'abord Jean Hotman de Villiers, qui est, en 1603, le premier à disserter en français sur *La charge et la dignité de l'ambassadeur* ; « *composé par un homme [...] dont la science et l'érudition sont fortement imprégnées par l'esprit de la Renaissance et les références à l'Antiquité, [ce traité] n'en est pas moins en prise directe avec son temps* », dont bien des aspects sont révolus : imaginerait-on qu'un ambassadeur s'appauvrisse aujourd'hui au service de l'État ?

Vers 1640, le cardinal de Richelieu développe dans son *Testament politique* « *une conception éminemment nouvelle de la négociation* », qui devient permanente, « *s'ordonnant [...] en vue de la réalisation d'un dessein plus général, ce que l'on appellera la politique étrangère...* » En 1716, François de Callières s'intéresse à l'éloquence dans *La Ma-*

NOTE DE LECTURE

La diplomatie à travers les âges

Aperçu d'un ouvrage traitant des négociations européennes d'Henri IV à l'Europe des Vingt-Sept.

nière de négociateur avec les souverains ; son existence témoigne d'« *une capacité rare d'alterner vie active de diplomate et vie contemplative du penseur* ». Un article publié en 1770 dans l'encyclopédie d'Yverdon est reproduit intégralement ; Barthélémy Fortuné de Félice y souligne le poids des passions et lance quelques piques à l'encontre de Mazarin (dont les intrigues ne feraient pas honneur à la diplomatie française selon lui).

En 1757, dans ses *Principes des négociations*, Gabriel Bonnot de Mably conteste l'aptitude du système de l'équilibre à garantir la paix ; il juge vicieux l'ordre européen assimilant la politique à "la chose privée des rois", et se fait l'apôtre de la transparence. La Révolution française s'y essaiera, transformant bientôt « *la diplomatie de la transparence*

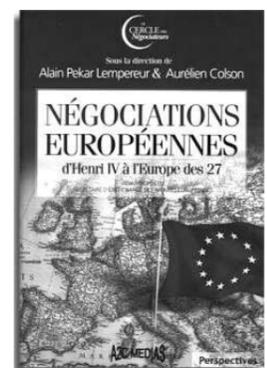
en une "diplomatie de l'arène" » ; « *détruisant sans chercher à reconstruire, l'expérience tourne au chaos* », aboutissant selon Frank Attar à « *la diplomatie du vide* ».

Multilatéralisme

La seconde partie traite de l'« *actualité de la négociation, de la souveraineté française au consensus européen* », esquissant quelques comparaisons avec les siècles passés. Marie-Christine Kessler identifie des vecteurs de stabilité : « *En France [...], il y a eu très vite une institutionnalisation et une professionnalisation du métier de diplomate.* » Mais l'influence des opinions, ainsi que l'émergence du multilatéralisme, ont bouleversé la donne. Des contributions évoquent la présentation permanente de la France aux Nations Unies - dont

le Conseil de Sécurité se réunit tous les jours - et l'engagement de la Commission européenne dans des négociations internationales. Une expérience de « *multilatéralisme au carré* », selon l'expression d'Hubert Védrine, le mandat des négociateurs européens étant lui-même issu d'une négociation entre les États-membres de l'UE. Observant les réticences des États-Unis à l'égard d'un multilatéralisme qu'ils avaient jadis encouragé, l'ancien ministre des Affaires étrangères conclut ainsi sa postface : « *Selon qu'il s'agit [...] d'un mouvement conjoncturel [...] ou durable, les conséquences n'en seront pas du tout les mêmes pour l'art de la négociation.* »

En définitive, l'ouvrage semble quelque peu "bricolé". Rassemblant des contributions inégales, il constitue moins l'« *histoire vi-*



vante de la négociation » annoncée en quatrième de couverture qu'un aperçu des œuvres des ses théoriciens classiques, complété par quelques considérations d'actualité. On s'agace en outre de l'inclination de certains auteurs à dénicher dans le passé les sources supposées de leur européisme un peu naïf... C'est une étude originale dont on regrettera qu'elle ne tienne pas toutes ses promesses.

GRÉGOIRE DUBOST

* Sous la direction d'Alain Pekar Lempereur et Aurélien Colson : *Négociations européennes - D'Henri IV à l'Europe des 27*. A2C Medias, avril 2008, 284 p., 25 euros.

L'épilogue d'une crise en Turquie

Début août, la crise politico-constitutionnelle que connaissait la Turquie a abouti à une issue plutôt raisonnable et heureuse.

La Cour constitutionnelle a rejeté la demande de fermeture du parti AKP, "islamiste modéré" selon le terme consacré, au pouvoir. Ses soixante-dix dirigeants ont ainsi échappé à l'interdiction d'exercer toute activité politique pendant cinq ans. Une grave crise politique a ainsi été évitée.

La "grande" presse, les télévisions occidentales et la Commission de Bruxelles, ont pu saluer la victoire tant souhaitée des islamistes contre les partisans de la laïcité de l'État, et... le "triomphe" de la démocratie. Mais, oui, il y a un mais, et il est d'importance, la cour a condamné l'AKP à une forte amende, de l'ordre de 15 millions d'euros, qui sera prélevée sur son financement public, et a rappelé le gouvernement de M. Erdogan à l'ordre pour ses "activités anti-laïques" ; le pouvoir d'Ankara est désormais sous surveillance et son élan islamiste est brisé. On ne peut que se féliciter de cette sentence qui évite au pays une grave crise tout en mettant, provisoirement peut-être, fin aux errements du gouvernement actuel. Fin août, un nouveau chef d'état-major a pris le commandement des forces armées turques pour trois ans. Il s'agit de l'ancien commandant en chef de l'armée de terre. Un partisan pur et dur des principes kémalistes et de la laïcité. Dans sa première "adresse" aux forces armées, il a rappelé le rôle qu'il entend jouer dans l'avenir.

Ces bonnes nouvelles au milieu de l'été n'ont qu'à peine été mentionnées par les organes qui sont sensés nous informer.

D.M.

EN BREF

Nouvelles des États-Unis

La campagne présidentielle bat son plein dans un pays en crise.

Libre-échange

John McCain, candidat républicain à l'élection présidentielle de novembre, est un fougueux partisan du libre-échange. On le sait depuis vingt-quatre ans, depuis qu'il a commencé sa carrière de parlementaire. À toute occasion, il n'a pas manqué de glorifier l'abaissement, ou même la suppression, des barrières douanières. « Ce système, vient-il de déclarer en Californie, est le seul qui permette de créer des emplois, d'élever les salaires et de multiplier les produits à des prix abordables... » Tant de contre-vérités en si peu de mots tiennent du prodige. Le sénateur de l'Arizona devra expliquer à ceux qu'il voudrait tromper pourquoi les États-Unis perdent leurs usines, leurs emplois - et les produits qu'ils fabriquaient encore en grand nombre voici deux générations.

Capitale du crime

El Paso est une grande ville du Texas située sur la frontière sud. Au-delà de maigres palissades s'étale, en face, la tentaculaire cité mexicaine de Ciudad Juarez. Les deux métropoles sont tellement liées qu'on les croit jumelles. Or, Ciudad Juarez est devenue la capitale du crime, les cartels de la drogue et la pègre internationale en ont fait leur bastion. La police est débordée ou corrompue, la justice inopérante ou complice. Pour les habitants de Ciudad Juarez, c'est une course à l'abîme. Pour ceux d'El Paso, un spectacle dramatique. Le cancer qui ronge leur frère siamois ne tardera pas à infiltrer leur propre ville. Combien d'El Paso faudra-t-il le long de la frontière pour que le gouvernement américain réagisse ?

Cruelle Floride

Inquiétante conclusion d'une récente étude réalisée en Floride : les ordonnances médicales y tuent davantage que les cartels de la drogue. Dans cet État méridional qui semble être devenu

le champ de manœuvre de tous les trafics de stupéfiants, la cocaïne, l'héroïne, les hallucinogènes, l'ecstasy et les produits inhalants ont envoyé à la morgue 989 personnes en 2007. Mais ce chiffre est dramatiquement dépassé par celui des décès dus à l'abus de médicaments. Les pilules, sirops ou injections luttant contre dépressions, angoisses ou obésité ont, en effet, tué

presque six fois moins que cette année. Il est vrai que le duel entre Hillary Clinton et Barack Obama a donné lieu à une ruineuse sur-enchère.

Retour à la maison

Bonne nouvelle pour les enfants, les familles, et donc pour la nation tout entière : de plus en plus de mères choisissent de res-



2 328 personnes au cours de la même année. L'administration fédérale chargée de la pharmacopée et des substances toxiques souligne que près de dix millions d'Américains ont l'habitude de tripler ou même quadrupler les doses prescrites par leur médecin.

Politique-spectacle

La démocratie est une mine d'or pour les médias télévisuels. Au moment où la campagne présidentielle aborde sa dernière ligne droite, des chiffres sont publiés sur le bilan financier de la longue série de primaires qui s'est déroulée de février à mai. Tous les candidats confondus - ils étaient une vingtaine, démocrates et républicains - ont dépensé 201 millions de dollars pour vanter les mérites de leur programme sur le petit écran. Ce chiffre, qui établit un record absolu, correspond à 330 000 spots publicitaires d'une trentaine de secondes chacun - soit une moyenne de 2 100 spots par jour. En 2000, les deux principaux partis avaient dépensé ensemble 37 millions de dollars -

ter à la maison pour élever leur progéniture. Le Bureau des statistiques vient de publier son dernier chiffre. Six millions et demi d'Américains ont délibérément refusé d'entrer dans le monde du travail, dénonçant ainsi l'une des plus pernicieuses révolutions des temps modernes. 42 % des mères restant au foyer ont des enfants de moins de trois ans et 39 % d'entre elles ont moins de 35 ans. C'est l'immense classe moyenne gagnant entre 25 000 et 35 000 euros par an qui est la plus concernée.

Corruption

Lorsqu'en 2006 les démocrates reprirent le contrôle des deux chambres du Congrès après douze ans de règne républicain, leur premier objectif fut d'assainir les mœurs parlementaires. Le mot d'ordre était : finis les petits cadeaux offerts par les innombrables lobbies aux représentants du peuple. Deux ans plus tard, rien n'a changé sur la colline du Capitole, où la corruption semble avoir de beaux jours de-

vant elle. L'an dernier, nos chers députés et sénateurs ont accepté pour deux millions de dollars de billets d'avion gratuits et pour plus d'un million de dollars d'invitations à dîner dans les plus fins restaurants de Washington... Les régimes changent, les mœurs... demeurent.

Déclin industriel

L'économie américaine est dans une passe difficile : le dollar s'érode, le déficit commercial s'accroît, la dette publique se creuse. Quelques chiffres récents cernent le problème, que la grande presse aux ordres se garde bien de publier. Au cours des dix dernières années, près de 10 000 sociétés américaines ont été vendues à des intérêts étrangers. Dans le même laps de temps, des entreprises étrangères ont entamé différents bastions de l'industrie nationale. C'est ainsi que les États-Unis ont perdu 27 % de leurs transports, 30 % de leur chimie, 32 % de leurs machines-outils, 47 % de leur plastique et 8 % de leur ciment. Quant à l'industrie automobile, elle touche le fond. Des pointages sur autoroutes montrent que sur dix voitures, huit ont été construites ailleurs.

Clandestins

Selon les estimations les plus sérieuses, il y aurait aux États-Unis une quinzaine de millions d'immigrés entrés illégalement dans le pays. Depuis longtemps, ce chiffre est tabou. Aucun des deux candidats à l'élection présidentielle ne l'a cité au cours de la campagne des primaires, et les politiciens qui en font état se comptent sur les doigts d'une main. Mais ce que l'on cache encore plus, c'est le chiffre de 240 000. Il représente, à l'intérieur de cette marée d'illégaux, le nombre de prédateurs sexuels. Comme les spécialistes estiment que chacun d'entre eux a fait en moyenne quatre victimes, le nombre total des délits sexuels liés à cette invasion sournoise atteint le million. Les États les plus touchés sont le Texas, la Californie, l'Arizona, le New Jersey, New York et la Floride. Les expulsions de repris de justice étant pratiquées au compte-goutte, ce chiffre d'un million a toutes les raisons de suivre une progression géométrique.

PHILIPPE MAINE

JO EN BELGIQUE

« Pauvre B..., Pauvre Belgique » ironisait et grinçait Baudelaire. Les JO de Pékin le confirment. In extremis, Kim Gevaert et "ses filles" - une équipe de quatre dans le relais des 400 mètres - sont récompensées par une médaille d'argent. Fait inespéré, 48 heures avant la fin, Tia Hellebaut, en saut en hauteur, décroche l'or. Magnifique mais bien mince pour le sport belge lorsqu'on sait que les Pays-Bas font ample moisson de médailles. Dès lors les commentaires vont bon train. Ils n'épargnent pas les

hommes politiques et les déchirements institutionnels. Timidement, le Premier ministre Yves Leterme propose une "aide fédérale" pour mieux coordonner les efforts. Réaction immédiate côté flamand et... wallon. D'un côté comme de l'autre, les ministres en charge des sports réagissent. « Le sport, c'est une compétence des communautés et c'est bien comme cela » martèle le Flamand Bert Anciaux. Noyé comme il en a l'habitude au fond d'un verre de J & B, Michel Daerden, le Wallon, se borne à acter la régionalisation comme d'un fait acquis, irréversible. Jacques Rogge,

président du Comité international olympique, relève « la situation institutionnelle compliquée en Belgique » et n'y change rien. Voilà pourquoi, si des athlètes belges, des femmes, ont décroché l'or et l'argent, les politiques belges se voient attribuer le plomb.

GUERRE DES DRAPEAUX

C'est grâce à une Flamande, une Anversoise, Tia Hellebaut, que les couleurs belges sont montées au pavois et que le "nid d'oiseau" à Pékin a résonné des échos de La Brabançonne. Cela

au moment où à Lennik, commune de l'agglomération bruxelloise, le bourgmestre, un libéral flamand, interdit qu'on hisse encore le drapeau belge. Longuement interrogé par Le Soir, il déclare sans ambages : « Jamais je ne me suis senti Belge. » Et il ajoute : « La Belgique a vécu parce que les francophones ne veulent pas apprendre notre langue et ne respectent pas notre territoire. » Au-delà de la polémique, on apprend que depuis 1995, la Communauté flamande, par circulaire, a décidé que 350 jours par an le drapeau flamand a la pré-

séance sur le drapeau belge. Restent quinze jours où par décision fédérale les couleurs nationales doivent être arborées. De plus, en vertu d'une autre circulaire datant de juin 1996, la Communauté flamande stipule que le drapeau belge ne peut jamais figurer seul sur les édifices à quelques exceptions près (par exemple les casernes). Il doit toujours être accompagné du drapeau flamand. L'exemple flamand paraît être unique dans la constellation des États fédéraux dans le monde.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

Les événements qui se déroulent dans le Caucase depuis plus de deux semaines ont souvent été présentés de manière partielle, voire partielle et déformée. Encore une fois on n'est pas loin d'un cas typique de désinformation. L'événement, important en soi, disparaît peu à peu devant une imaginaire menace russe. On parle de "sanctions", de "mesures de représailles", de "riposte". L'objectif de cette étrange campagne, surtout européenne, est de faire oublier les causes de la crise et de détourner l'attention de l'opinion publique. Revenons sur les événements.

Qui a déclenché la crise ?

La réponse est simple : le président géorgien Saakachvili. Depuis la fin de l'URSS, le territoire de l'Ossétie du Sud - 3 900 km², une centaine de milliers d'habitants dont une infime minorité de Géorgiens - bénéficie d'une autonomie totale sous protection de la Russie et réclame son indépendance. Tout comme l'Abkhazie - 8 400 km² et 537 000 habitants. Ces territoires ont été intégrés dans la république socialiste de Géorgie par la simple volonté de Staline et se sont émancipés après l'effondrement de l'empire soviétique. La Géorgie les a depuis lors réclamés au nom de l'intangibilité des frontières.

Mikhaël Saakachvili, le président de la république de Géorgie, a cru pouvoir lancer un coup de force pour récupérer l'Ossétie par l'intervention éclair de ses armes. L'attaque géorgienne contre ce petit territoire et surtout sa capitale Thikivali a été d'une brutalité exceptionnelle. Cette ville a été presque entièrement détruite en moins de vingt-quatre heures et ses habitants chassés. La riposte victorieuse des Russes est venue après. Ces faits, personne ne les conteste en Occident, même si on tente de les occulter de plus en plus. On oublie volontairement de dire

TENSIONS AUTOUR DE L'OSSÉTIE DU SUD

Caucase : le dessous des cartes

La Russie mérite d'être respectée. Cela devra être la première étape d'un dialogue avec elle.



que la petite armée géorgienne - douze mille hommes, quatre-vingts blindés - a été suréquipée par les États-Unis et Israël (bien que ce dernier ait cessé ses fournitures d'armes offensives depuis fin mai) et qu'elle est encadrée par les conseillers militaires américains. Le président Saakachvili, brillant avocat américano-géorgien, est, - il ne le conteste pas - totalement acquis à la politique de Washington.

Jeu de rôles ?

Il est donc absolument impensable que l'attaque surprise décidée par le président Saakachvili ait été planifiée sans l'aval de Washington. On a pu écrire, mais aucune preuve officielle n'existe, que l'opération a été préparée et commandée par les officiers américains et sur le conseil de M^{me} Price, secrétaire d'État américain, lors de son dernier séjour à Tbilissi.

Les Américains savaient donc. Mais les Russes aussi. Les services de renseignement russes sont très implantés dans tout le Caucase, et la préparation du coup de force n'a pu leur échapper.

Dès lors, la crise ne ressemble-t-elle pas à une opération concertée, à un jeu de rôles ?

Des hypothèses plus ou moins crédibles

Des instituts spécialisés tant à Moscou qu'à Londres et à Washington ont avancé plusieurs hypothèses explicatives.

Washington aurait monté le coup de force pour créer un climat de tension internationale afin de favoriser l'élection du candidat Mc Cain, homme expérimenté et respecté comme tel, face au "jeune" Obama, néoprophète en diplomatie. Certains experts russes ont dit et écrit que les républicains auraient ainsi voulu orienter le vote des Américains vers un homme capable d'être "commandant en chef" en cas de vive tension internationale.

À Londres, une autre hypothèse a été avancée. En faisant déclencher le coup de force par un homme totalement instrumentalisé, les Américains ont voulu hâter la signature des accords de coopération militaire avec certains pays de l'Europe de l'Est et accélérer l'installation de

leurs bases de lancement de missiles que Moscou dénonce avec force. Si tel était l'objectif, il a été atteint. Les Tchèques et les Polonais, dont on comprend les appréhensions à l'égard d'une Russie redevenue puissante, ont signé ces accords et personne n'y a prêté attention dans le vacarme soulevé par la tension au Caucase.

Hier le Kosovo...

Une troisième hypothèse semble également crédible. Elle a été avancée par un institut britannique. Les Américains, et subsidiairement les Israéliens qui sont également très présents en Géorgie, auraient poussé Saakachvili à son coup de force. Ils ne pouvaient ignorer que les Russes, qui ne sont plus au temps d'un Gorbatchev ou d'un Eltsine, ne pourraient en ignorer les préparatifs et ne pas riposter. Dès lors ils auraient conclu un "deal" avec Moscou et l'équipe Medvedev, Poutine, Lavrov. Ils se garderaient d'une réaction excessive à la riposte russe - c'est le cas à présent - à condition que Moscou en fasse de même, c'est-à-dire réagisse avec modération, en cas d'une politique de fermeté envers Téhéran et ses ambitions de fabriquer la bombe nucléaire. Cela serait du "grand jeu" à la manière d'un Richelieu ou d'un Bismarck, mais non inenvisageable. Les derniers mois de l'administration Bush, surtout septembre et octobre, jugés cruciaux dans le conflit avec Téhéran, nous diront si cette hypothèse est plausible ou purement une vue théorique.

L'attitude européenne, et surtout française, dans cette crise a été tout à fait positive au début. Le cessez-le-feu obtenu calme le jeu et la tension. Le délire anti-

russe de certains milieux et surtout de la majorité de la presse est bien loin d'être convenable.

Bernard Kouchner déclarant que la Russie « s'était mise hors la loi » dans cette affaire et réclamant des sanctions, même si ces déclarations ont été démenties par la suite, oublie-t-il que Moscou ne fait strictement rien d'autre que les États-Unis et l'Union européenne avaient fait à propos du Kosovo ? Les pays occidentaux en démantelant la Serbie et en ayant reconnu l'indépendance du Kosovo ont ouvert la boîte de Pandore.

Gesticulations

Washington en poussant les pays européens à des déclarations excessives et à des gesticulations sans lendemain, tout en se contentant d'une attitude plus modérée, se débarrasse d'un dossier encombrant pour avoir les mains libres ailleurs. Le problème du Caucase est sérieux. Il est politique mais aussi économique. Il devrait être abordé et résolu avec la Russie. Parler des "prétentions" de la Russie à être une grande puissance et son désir de jouer un rôle important dans la région est insultant pour les Russes. Leur pays est une grande puissance, mais sans l'attitude subversive de l'URSS. La Russie mérite d'être respectée. Cela devra être la première étape d'un dialogue constructif avec elle.

PASCAL NARI

N.B. - N'en déplaise au président Saakachvili et à de nombreux "experts" voire "décideurs", la Géorgie ne se trouve pas en Europe, mais en Asie. Quelques leçons de géographie ne seraient pas mal venues pour certains.

La "gestion démocratique" du Pakistan aura été de courte durée. La coalition des deux grandes formations politiques, le Parti du peuple pakistanais de feu Binazir Bhutto et la Ligue musulmane de Nawaz Sharif, a contraint le général-président Musharraf à la démission, lui évitant une procédure de destitution.

Dès cette éviction acquise, la coalition s'est disloquée ! Assef Ali Zardari, le veuf de Binazir Bhutto, a aussitôt annoncé sa candidature à la présidence. Cela n'avait pas été convenu et le parti de M. Nawaz Sharif a immédiatement déclaré « entrer en opposition ». L'incertitude et les discussions recommencent. Washington s'était solennellement engagé à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures pakistanaises et surtout dans le choix d'un nouveau président. On a vite appris que l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Zalmay Khalilzad, diplomate afghano-américain, parti-

PAKISTAN

Vers une nouvelle crise

La marche vers une "démocratie apaisée", prônée par les Occidentaux, n'est désormais plus qu'un souvenir.

culièrement influent au sein de l'administration Bush, s'était déplacé "secrètement" à Dubaï pour y rencontrer Zardari et lui promettre son appui ! Le département d'État a évidemment déclaré qu'il s'agissait d'une « initiative personnelle ». Mais personne n'est dupe et la rencontre enlève toute crédibilité politique à la candidature de Zardari devant ses compatriotes très anti-américains.

Pis encore, Zardani a une solide réputation de corruption et d'affairisme. Au Pakistan il est considéré comme responsable des déboires connus par sa défunte et populaire épouse. Washington qui ne cessait de répé-

ter son intention de "combattre la corruption" au Pakistan semble encore une fois avoir fait le mauvais choix.

Président dément ?

D'autant plus que, "réfugié" à Londres, pour échapper aux poursuites dont il avait été l'objet pour diverses malversations, Zardari s'était fait examiner par plusieurs psychiatres de renom, et semblait-il américains, pour prouver sa démente. Il avait ainsi échappé aux poursuites. L'affaire n'est pas restée secrète. Voici donc la situation au Pakistan : va-t-on laisser diriger un grand pays, situé

au centre du dispositif de lutte contre le terrorisme international, disposant d'armes nucléaires, par un dément selon des spécialistes américains et un "voleur" selon l'opinion pakistanaise ?

Toutes ces crises et tensions qui ont secoué le Pakistan ces derniers temps, discussions politiques et attentats sanglants, ont repris. La marche vers une "démocratie apaisée", prônée par les Occidentaux, n'est désormais plus qu'un souvenir. La crise a été jugée suffisamment grave pour que le chef de l'état-major général des Forces armées américaines soit dépêché, toutes affaires cessantes, au Pakistan, pour y ren-



contrer son homologue afin de discuter des problèmes "d'intérêt commun". À Washington on a officiellement déclaré que le dossier pakistanais sera désormais géré par le numéro deux du Département d'État, John Negroponte. Le 5 septembre, le processus d'élection du nouveau président va commencer. L'armée est-elle déjà prête à intervenir et prendre le pays en mains comme toujours par le passé ? Si la situation dérape, cette solution provisoire ne sera plus à écarter.

P.N.

Bienheureux les affligés, car ils seront consolés. Dieu a rappelé à lui son serviteur, Alexandre Issaïevitch Soljenitsyne, écrivain de génie et penseur contre-révolutionnaire, après une vie d'une incroyable intensité, lors de laquelle aucune des persécutions des totalitarismes modernes, durs ou mous, ne lui aura été épargnée. Rejeté de l'Est comme de l'Ouest, son œuvre ne fut qu'un cri de révolte contre le monde moderne et son matérialisme, qu'il soit marxiste ou capitaliste.

C'est ce qui explique qu'il ait été attaqué de toutes parts, de toutes les façons possibles. Sa vie, qu'il faut absolument lire dans ses autobiographies, *Le Chêne et le Veau* mais aussi et surtout *Le Grain tombé entre les meules* et *Esquisses d'exil*, narrant sa découverte de la partie du monde qu'il croyait libre - livres extraordinaires que la presse a honteusement passés sous silence parce qu'ils ne la ménageaient pas -, fut une succession d'événements incroyables, souvent tragiques mais aussi lumineux, qui le menèrent du marxisme au christianisme, à travers l'expérience du Goulag.

L'inhumanité communiste

Ayant traversé l'enfer des camps, Soljenitsyne s'est rendu compte que l'inhumanité qui était déployée là n'était pas accidentelle, mais liée à l'anthropologie matérialiste et athée du communisme. Si l'homme n'est qu'un amas de cellules existant par hasard, alors sa vie n'a aucune valeur, et l'on peut s'en débarrasser s'il gêne la Révolution. De cette expérience terrible, durant laquelle il eut pourtant la révélation du Christ, il tira l'ouvrage qui le rendra célèbre, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, publié en 1962 dans la revue soviétique *Novy Mir*.

Mais la bienveillance des autorités, à la recherche de respectabilité par une apparente autocritique, ne durera pas, et c'est littéralement poursuivi, menacé et harcelé par le KGB qu'il publie les autres ouvrages de la période soviétique, *Le Premier Cercle*, *Le Pavillon des Cancéreux*, ainsi que le premier tome de son épopée

□ SOLJENITSYNE

Mort d'un prophète du passé 1

Après avoir traversé l'enfer des camps soviétiques, il a dénoncé l'horreur du communisme, mais aussi la décadence de l'Occident.



sur l'histoire de la Révolution russe, *La Roue rouge*. On tentera même plusieurs fois de l'assassiner, bien qu'il se fût vu attribuer, en 1970, sans avoir pu se rendre à Stockholm pour le recevoir, le Prix Nobel de littérature.

En décembre 1973, paraît à Paris *L'Archipel du Goulag*, dans lequel il revient, de façon beaucoup plus systématique et ouvertement critique, sur le système concentrationnaire communiste. Cet ouvrage, qui valut à Soljenitsyne d'être déchu de sa citoyenneté puis expulsé d'Union soviétique en février 1974, avait été écrit entre 1958 et 1967 sur de minuscules feuilles de papier qu'il avait enterrées, puis fait parvenir en Occident, non sans que cela ait coûté la vie à l'une de ses collaboratrices.

Le matérialisme occidental

C'est après tous ces événements, marqués par la lutte contre le communisme et la découverte de la foi orthodoxe, que l'écrivain s'installe en Occident, d'abord en Suisse puis aux États-Unis, dans le Vermont, où il continuera son œuvre magistrale et approfondira

le caractère radical de sa critique de l'humanisme "anthropocentriste", source des matérialismes de l'Ouest comme de l'Est. Pendant cette période, grâce à ses contacts avec les milieux des émigrés russes, qui lui communiquèrent une importante documentation, il travailla surtout à *La Roue rouge*, sa gigantesque fresque de la Révolution de février, puis d'octobre, dont il démontre la continuité logique, refusant de voir dans la dictature de Lénine un malheureux accident ayant renversé le "bon" gouvernement révolutionnaire de Kerenski.

C'est à cette même période qu'il se rapprocha des émigrés monarchistes et de l'Église orthodoxe russe hors frontières, Église de confesseurs traditionalistes ayant toujours refusé l'assujettissement au pouvoir et à l'idéologie soviétiques, accepté par le patriarcat de Moscou, équivalent exact, comme le souligne le professeur Jean-Paul Besse, de l'Église constitutionnelle révolutionnaire du tristement célèbre abbé Grégoire.

Ce qui, bien sûr, n'eut pas l'heur de plaire à ses admirateurs gauchistes des premières années, d'autant plus que durant cette

même période, Soljenitsyne exposa sa pensée politique dans un certain nombre de discours, notamment celui de Harvard en 1978, publié sous le titre *Le Déclin du courage*. « *Le déclin du courage*, écrit-il, est peut-être le trait le plus saillant de l'Ouest aujourd'hui pour un observateur extérieur. » C'est, selon lui, le désir effréné de jouissance et de bien-être, étouffant l'aspiration humaine à la « *la liberté du développement spirituel* » qui est la source de ce désastre. Fustigeant le « *légalisme* » et « *la médiocrité [qui] triomphe sous le masque des limitations démocratiques* », ainsi que la confusion entre la véritable liberté et la « *liberté destructrice et irresponsable* », il condamne la « *décadence* » morale et artistique de l'Occident.

La fausse liberté

Ce rescapé des persécutions et des censures communistes était bien placé pour s'apercevoir que la liberté d'expression occidentale allait toujours dans le même sens progressiste, ostracisant toute idée non conforme. « *Sans qu'il y ait besoin de censure*, les

courants de pensée, d'idées à la mode sont séparés avec soin de ceux qui ne le sont pas, et ces derniers, sans être à proprement parler interdits, n'ont que peu de chances de percer au milieu des autres ouvrages et périodiques, ou d'être relayés dans le supérieur. » Enfin, il discerne dans l'anthropologie de la Renaissance, négatrice de l'aspiration mystique de l'homme et de son état déchu, la source commune des matérialismes oppresseurs de « *la foire du Parti* » comme de « *la foire du commerce* », de l'Est comme de l'Ouest, souffrant tous deux d'une « *maladie analogue* ».

Dans la lignée de tous les grands penseurs traditionalistes, il résume ainsi son analyse : « *Il est temps, à l'Ouest, de défendre non pas tant les droits de l'homme que ses devoirs.* »

Toujours plus haut

Ses devoirs ascétiques d'abord, car « *ce n'est que par un mouvement volontaire de modération de nos passions, sereine et acceptée par nous, que l'humanité peut s'élever au-dessus du courant de matérialisme qui emprisonne le monde* ». Et surtout ses devoirs spirituels car « *[n]ous n'avons pas d'autre choix que de monter : toujours plus haut* ».

Après ses difficiles confrontations avec l'Occident décadent, Soljenitsyne finit par retourner en Russie en 1994. Il n'y joua malheureusement pas le rôle qui eût été souhaitable, dans un pays meurtri par le communisme et s'étant laissé séduire par les sirènes de la démocratie marchande. Il est mort à son domicile moscovite à quatre-vingt-neuf ans dans la nuit du 3 au 4 août 2008 « *d'une insuffisance cardiaque aiguë* » et attend la résurrection au cimetière du monastère de Donskoï. Donnez, Seigneur, à votre serviteur Alexandre, la mémoire éternelle !

JEAN D'OMIAC

* L'expression « prophète du passé » est empruntée à Barbey d'Aurevilly, qui avait ainsi qualifié les grands penseurs contre-révolutionnaires de son siècle, notamment Joseph de Maistre et Antoine Blanc de Saint-Bonnet.

□ DÉSINFORMATION

Soljenitsyne et les médias occidentaux

Le critique contre-révolutionnaire est ravalé au rang de simple dissident antistalinien.

On a beaucoup parlé de la mort de Soljenitsyne. Et pourtant cette médiatisation fut une désinformation, et une dernière injure à Alexandre Soljenitsyne, abandonné pour délit de pensée politiquement incorrecte. On peut résumer ainsi ce que l'on a lu et entendu partout : « *Mort d'un grand écrivain, dénonciateur de la terreur stalinienne.* » C'est confondant de bêtise et de mauvaise foi : outre que Soljenitsyne a raconté, dans *L'Archipel du Goulag*, des expériences de déportation posté-

rieures au "culte de la personnalité", il est évident que cette façon de présenter son combat est une tentative de défense de l'idéologie marxiste.

Défense du marxisme

Il faut absolument faire porter la responsabilité des exactions soviétiques à un seul homme, Staline, "ce pelé, ce galeux dont venait tout le mal", afin de dédouaner l'idéologie elle-même, et ses principaux coryphées, de Marx à Lénine, transformés du

même coup en sympathiques humanistes, que les méthodes musclées du "petit père des peuples" eussent fait frémir. Nous nous devons donc de répéter, après Alexandre Soljenitsyne, la vérité que les médias aux ordres tentent de taire : le communisme est intrinsèquement meurtrier et totalitaire. Et Staline ne fut rien d'autre qu'un communiste : « *Le stalinisme n'a existé ni en théorie ni en pratique : on ne peut parler ni de phénomène stalinien, ni d'époque stalinienne, ces concepts ont été fabriqués après*

1956 par la pensée occidentale de gauche pour garder les idéaux communistes 1. »

Ultime trahison

Parce que la presse ne pouvait ignorer la mort d'un personnage de cette envergure, elle décida donc de lui rendre "hommage" tout en entérinant cette distinction qu'il récusait, entre l'idéologie marxiste et sa mise en pratique. Ostracisé depuis que les médias s'étaient aperçus qu'il critiquait l'URSS non d'un point de vue dé-

mocratique, mais contre-révolutionnaire, dans le sens le plus fort de ce terme, Soljenitsyne vient donc de subir une dernière trahison de la part de cette intelligentsia de gauche qu'il détestait.

Il est ainsi, pour la postérité, ravalé au rang de simple "dissident", critique des pratiques, mais non de la doctrine. Combien faudra-t-il de sang et de larmes pour que les Français découvrent enfin que la Révolution, qu'elle soit "russe" ou "française" est une, et qu'elle n'est sanglante que parce qu'elle est inspirée par le premier homicide, le premier révolté, le premier révolutionnaire, l'ange qui voulut se faire l'égal du Très-Haut ?

J.O.

1 - Alexandre Soljenitsyne : *L'Erreur de l'Occident*. Grasset, 1980.

Pour la France aplatie qui est hélas la nôtre en ce vilain temps, Alexandre Soljenitsyne était un grand écrivain russe assez mal connu. Les hommages pour la plupart à l'eau de rose prononcés par nos "officiels" pressés de se rendre à Pékin pour les Jeux olympiques ne font guère honneur à notre pays. Pour Nicolas Sarkozy, qui ne doit pas beaucoup se donner le temps de lire, le grand écrivain était « une des plus grandes consciences de la Russie du XX^e siècle », ce qui est vrai et ne coûte rien à dire...

Haine

Il est tout de même significatif que les deux seuls élus français qui, n'ayant pas peur de leur ombre, se soient rendus à Moscou aux funérailles de ce contre-révolutionnaire, aient été les représentants de la Vendée, Philippe de Villiers et Dominique Souchet. Le défunt savait que la satanique mécanique révolutionnaire s'est enclenchée il y a plus de deux siècles sur cette terre "régénérée" en un vrai génocide par la République première du nom. Lui qui avait vécu dans les goulags soviétiques les pires raffinements de ces débordements de haine "libérée", avait voulu venir se recueillir le 25 septembre 1993 aux Lucs-sur-Boulogne à l'occasion de l'inauguration du Mémorial de Vendée. Il avait alors prononcé un puissant et courageux discours.

Évoquant les paysans vendéens humiliés et opprimés par cette Révolution qu'on leur disait avoir été faite pour eux, Soljenitsyne expliquait que « toute révolution déchaîne chez les hommes, les instincts de la plus élémentaire barbarie, les forces opaques de l'envie, de la rapacité et de la haine ». Comment en effet ne pas voir que depuis 1793 en France et partout depuis lors, le fait de pouvoir reconnaître comme mesure de la vertu sa propre adéquation à l'idéologie

❑ RÉQUISITOIRE CONTRE LA RÉVOLUTION

Une âme vendéenne

En 1993, aux Lucs-sur-Boulogne, à l'occasion de l'inauguration du Mémorial de Vendée, Alexandre Soljenitsyne avait prononcé un puissant et courageux discours.



En compagnie de Philippe de Villiers

dominante a toujours permis aux envieux, aux ratés, aux médiocres de faire payer à la société entière leurs rancunes personnelles ?

Soljenitsyne était trop intelligent pour larmoyer sur ces drames au son des Droits de l'Homme. Il savait bien que la fameuse déclaration de 1789, réécrite en 1793, fondée sur l'individu dépouillé de tout ce qui le caractérise, écrasait les hommes concrets sous le joug d'une entité collective idéologique. Le communisme, à ce sujet, a tout simplement réalisé les tendances totalitaires de la Révolution.

Écoutons encore Soljenitsyne : « C'est le XX^e siècle qui a considérablement terni, aux yeux de l'humanité, l'auréole romantique qui entourait la révolution au XVIII^e. De demi-siècles en siècles, les hommes ont fini par se convaincre, à partir de leur propre malheur, de ce que les révolutions

détruisent le caractère organique de la société, qu'elles ruinent le cours naturel de la vie, qu'elles annihilent les meilleurs éléments de la population, en donnant libre champ aux pires. » On ne saurait mieux dire que c'est quand les autorités naturelles sont démissionnaires, annihilées ou terrorisées que la société devient un enfer.

Mensonge

Soljenitsyne osait s'en prendre au faux évangile républicain : « La Révolution française s'est déroulée au nom d'un slogan intrinsèquement contradictoire et irréalisable : liberté, égalité, fraternité. Mais dans la vie sociale, liberté et égalité tendent à s'exclure mutuellement, sont antagoniques l'une de l'autre ! La liberté détruit l'égalité sociale - c'est même là un des rôles de la liberté -, tandis que l'égalité res-

treint la liberté, car, autrement, on ne saurait y atteindre. Quant à la fraternité, elle n'est pas de leur famille. Ce n'est qu'un aventureux ajout au slogan et ce ne sont pas des dispositions sociales qui peuvent faire la véritable fraternité. Elle est d'ordre spirituel. Au surplus, à ce slogan ternaire, on ajoutait sur le ton de la menace : "ou la mort", ce qui en détruisait toute la signification. »

Ayant ainsi frappé en plein cœur le mensonge révolutionnaire, l'orateur pouvait évoquer les conséquences telles qu'il les avait vécues dans son âme et dans sa chair. « L'expérience de la Révolution française aurait dû suffire pour que nos organisateurs rationalistes du bonheur du peuple en tirent les leçons. Mais non ! En Russie, tout s'est déroulé d'une façon pire encore et à une échelle incomparable. De nombreux procédés cruels de la Ré-



volution française ont été docilement appliqués sur le corps de la Russie par les communistes léniniens et par les socialistes internationalistes. [...] »

Génocide

« Nous n'avons pas eu de Thermidor, poursuivait-il, mais - et nous pouvons en être fiers, en notre âme et conscience - nous avons eu notre Vendée. Et même plus d'une. Ce sont les grands soulèvements paysans, en 1920-21. J'évoquerai seulement ces foules de paysans, armés de bâtons et de fourches, qui ont marché sur Tanbow, au son des cloches des églises avoisinantes, pour être fauchés par des mitrailleuses. Le soulèvement de Tanbow s'est maintenu pendant onze mois, bien que les communistes, en le réprimant, aient employé des chars d'assaut, des trains blindés, des avions, aient pris en otages les familles des révoltés et aient été à deux doigts d'utiliser des gaz toxiques. Nous avons connu aussi une résistance farouche au bolchévisme chez les Cosaques de l'Oural, du Don, étouffés dans les torrents de sang. Un véritable génocide. »

Voilà des vérités à regarder en face si l'on ne veut pas que ces horreurs reviennent. Honte à nos hommes politiques frileux ! Gloire à Soljenitsyne dont la parole mériterait d'être méditée dans les écoles de France !

MICHEL FROMENTOUX

Le défunt Soljenitsyne était né quasi en même temps que les soviets de Russie ; et il est mort, comme le Caudillo qu'il avait tant admiré, en emportant avec lui toute une époque, lui qui était tellement précieux pour sa patrie ainsi que pour l'Occident.

Vivre sans mentir

Le premier des enseignements de Soljenitsyne est de « vivre sans mentir » - une autre forme du *vivere risolutamente* -, véritable appel à la liberté universelle lancé des bas-fonds de l'enfer socialiste. Pour son application il s'est adressé aux justes - il paraît qu'un seul suffit mais Soljenitsyne en avait demandé cinq cents pour l'Union soviétique -, dont le refus du mensonge devait exorciser de son mal l'empire socialiste. Soljenitsyne en effet désirait l'impossible : briser l'arme logomachique, ce fer de lance des tyrannies contemporaines. Plus tard, lors de son fameux discours américain, il a exigé le même courage de vérité, obtenant un résultat identique : l'Orient et l'Occi-

❑ VERS LA RECONSTRUCTION

Le pays réel russe

Soljenitsyne désirait briser l'arme logomachique, ce fer de lance des tyrannies contemporaines.

cident indo-européens ont pour l'instant rejeté l'essentiel de l'enseignement du Christ.

Décatalogue

Revenu dans sa patrie, Soljenitsyne a refusé la quasi-totalité des honneurs qui lui étaient offerts et, adoptant une posture de prophète biblique, s'éloignant de la multitude, il s'est principalement consacré à son œuvre, tout en conseillant la réorganisation de sa Russie : préservation de sa matrice qui devait lui assurer son avenir, la Sibérie, et renaissance du pays réel, les "zemstva", qui correspondent non au rétablissement de la démocratie (foncièrement étrangère à la Russie) mais à la *politeia* d'Aristote.

Cependant, l'essentiel de ses travaux a consisté en la réécriture, d'une façon évidemment contemporaine, du Décatalogue : par exemple pour Soljenitsyne, le féminisme est l'équivalent de la prostitution, c'est-à-dire une expression de la vengeance éternelle d'une femme incomplète, qui pour dissimuler sa dégénérescence, s'est empli de perversité et d'arrogance, se dégradant peu à peu vers un comportement inférieur - de vengeance envers la femme saine, capable d'être épouse et d'enfanter. Il sentait la nécessité de défendre la famille traditionnelle ; en somme Soljenitsyne proclamait ces thèses ancestrales propres à l'humanité qui font horreur à notre "intelligentsia" imbecile.

C'est cet appel lancé à la liberté christique par-delà la peur, l'orgueil et l'envie bestiaux qui restera après Soljenitsyne et non son emprisonnement et sa diffamation, ordinaires en URSS, ou même son Prix Nobel reçu accidentellement.

Un rebâtitteur

La vérité exercée sur soi-même rend le Verbe à celui qui en a été déchu par la tyrannie. Et c'est en qualité de rebâtitteur de la langue russe classique que Soljenitsyne a exercé son sacerdoce : le russe, massacré par plusieurs décennies d'abrutissement socialiste, avait besoin d'être sauvé - fût-ce en passant par l'expatriation - puis ramené vers son peuple, lequel,

il faut l'admettre, actuellement, environ vingt ans après la chute du Mur, n'est toujours pas prêt pour cette renaissance car il s'exprime au moyen d'un "new language", un mélange de soviétisme, de lieux communs et d'américanisme.

Le Livre enseigne que le retour vers la Terre promise, que le Prophète, lui, ne foulera jamais, doit durer quarante ans. Il reste donc encore vingt ans pour que le peuple russe puisse véritablement bénéficier de l'héritage de Soljenitsyne.

ANATOLY LIVRY

* Anatoly Livry, est écrivain, philosophe, auteur de cinq ouvrages russes distingués par des prix internationaux. Ses travaux sur Maurras et sa première monographie sur Nietzsche (Nabokov le nietzschéen, Pétersbourg, prix du Salon international du Livre de Saint-Pétersbourg, 2005) lui ont valu la perte de son poste d'enseignant à la chaire d'études slaves de la faculté de Paris-IV Sorbonne. Ses œuvres littéraires - prose et poèmes publiées dans les collections Classiques russes - sont entrées dans les programmes d'universités de Russie.

Bien qu'employées indifféremment, les notions d'aide et de coopération demeurent bien distinctes. La coopération est une action réalisée en commun, introduisant un rapport de dépendance réciproque. L'aide, quant à elle, correspond à une relation asymétrique entre le bénéficiaire et le dispensateur, lequel agit selon une sorte de désintéressement. Au sens du Robert, le développement est l'action de s'étendre, de prendre de l'importance, de croître, de s'épanouir. Dans sa dimension économique, le développement marque le degré d'avancement industriel et technologique d'un pays (ou d'une région) par rapport à un autre. La notion implique alors un présupposé qui est celui du niveau à atteindre pour parvenir à un stade de progrès économique acceptable. Dans une perspective radicalement différente, le codéveloppement permet de laisser à l'Afrique une marge de manœuvre plus souple dans la gestion de ses politiques publiques. En effet, le codéveloppement, parce qu'il induit automatiquement une marche de concert de celui qui aide et de celui qui est aidé, plaçant ainsi les protagonistes sur un pied d'égalité et non plus dans un rapport de tutelle néocoloniale, rend l'Afrique aux Africains.

Le compte-épargne codéveloppement

Le développement et le codéveloppement s'inscrivent dans deux logiques contradictoires. Là où le développement promeut une politique d'assistantat tout en suscitant, à cause de son inefficacité, une augmentation des flux migratoires à destination des pays bailleurs de fonds, le codéveloppement joue un rôle de régulateur de ces flux en favorisant, notamment, la reconnaissance des migrants comme acteurs de développement. Assistantat d'un côté, accompagnement de l'autre.

Sur le plan juridique, cette problématique inversée de l'aide publique au développement (APD) a été prise en compte par la France qui, par le biais d'un "cavalier législatif", a instauré le "compte-épargne codéveloppement" avec la loi relative à l'immigration et à l'intégration du 24 juillet 2006. Ce compte-épargne, aux termes de la loi, est « destiné à recevoir l'épargne d'étrangers ayant la nationalité d'un pays en voie de développement ». Le décret d'application relatif à ce compte a été édicté par le Premier ministre de l'époque, Dominique de Villepin, le 19 février 2007. En ces temps d'inflation législative où les lois ne sont pas toutes assorties de mesures d'application en temps et en heure, il est assez remarquable de constater qu'il a fallu à peine sept mois au gouvernement pour rédiger et promulguer ce décret. Peut-être doit-on y voir, sans verser dans un angélisme excessif, la ferme volonté de la France de faire machine arrière en matière d'aide aux pays en voie de développement. Il s'agit, en tout cas, d'une avancée politique et juridique notable qui sera parachevée par Nicolas Sarkozy, une

DU DÉVELOPPEMENT AU CODÉVELOPPEMENT

Vers un retour au réel en Afrique ?

Le codéveloppement est un des piliers de la politique de lutte contre l'immigration mise en place par notre actuel ministre de l'Immigration. L'idée est, en soi, séduisante, mais encore faut-il que ses instigateurs aient l'envie et les moyens de leur ambition.

fois celui-ci devenu président de la République, par l'installation de Brice Hortefeux à la tête d'un ministère d'un genre nouveau, de l'Immigration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement.

Échec de l'aide au développement

Ce faisant, la France ne fait que s'inscrire dans une doctrine codéveloppementaliste initiée par le Conseil de l'Europe. À l'occasion d'un grand colloque tenu à Lisbonne les 18 et 19 mai 2006, le Conseil de l'Europe a mis l'accent sur l'interaction primordiale entre migrations et développement, la réunion de ces deux éléments constituant un facteur indéniable de réussite des politiques de codéveloppement.

Fondé sur une éthique de la responsabilité (implication active des migrants) autant que sur une logique partenariale (association étroite des migrants à leur propre développement économique et social), le codéveloppement rompt apparemment, dans sa philosophie intrinsèque, avec une aide publique au développement (APD) aussi dispendieuse que... dérisoire : « Les 300 milliards de dollars données à l'Afrique en quarante ans sont inférieures aux subventions agricoles annuelles des pays riches » ! (S. Smith, *Négrologie*, Calmann-Lévy, Paris, 2003) Car il importe de rappeler qu'avant d'arriver à cette prise de conscience "codéveloppementaliste" (dont le phénomène remonte à la fin des années 1990 avec le rapport Nair sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires), les bailleurs de fonds, comme les dirigeants africains, ont continué à solliciter et à alimenter le système de l'aide jusqu'à l'usure, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on se rende compte, *in fine*, que les décollages économiques attendus n'ont jamais eu lieu, pour de multiples motifs, notamment, structurels (le poids de la dette et l'ampleur du service de celle-ci) et politiques (les instabilités et crises institutionnelles).

Il demeure qu'aujourd'hui encore, la France consacre environ 5 milliards d'euros à l'aide publique annuelle à l'Afrique subsaharienne. Cette aide a, cependant, enregistré une baisse de l'ordre de 18 % depuis 1994. Cela signifie qu'au début des années 1990, l'aide publique française au développement s'élevait encore à près de 7,5 milliards d'euros. Du côté des destinataires de l'aide, la dette s'élève, en 2004, à 220 milliards d'euros, sachant qu'ils doivent consacrer au moins 15 milliards d'euros au service de la dette, ce qui représente, à peu près, une moyenne de 38 % de la part du budget des États d'Afrique, uniquement affectés au rem-

boursement des intérêts ! Depuis un peu plus de quarante ans, la France a consenti pas moins de 200 milliards d'euros d'aide à l'Afrique, soit 13,15 % des 1 520 milliards d'euros transférés des pays riches vers les pays pauvres. Le résultat ?

Quoi qu'il en soit, les nouveaux instruments actuels (le compte-épargne) et à venir du codéveloppement devraient mettre fin à ce qui est devenu le critère principal de l'APD, notamment depuis le fameux discours prononcé par le président de la République

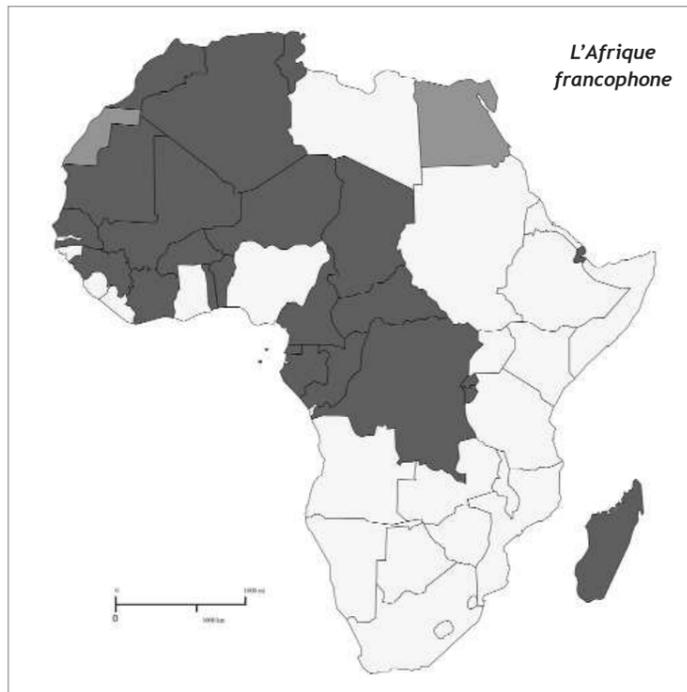
venteront le "nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique" (NEPAD) qui prévoyait de s'affranchir progressivement de l'aide internationale, à la condition préalable de constituer la trésorerie du nouveau système par des ressources financières issues... de l'APD occidentale. C'est dire toute l'amphibologie de cette dernière qui ne peut consubstantiellement se départir d'un discours univoque, mythique et incapacitant qui consiste à dire, sans nuance, que l'Afrique est la victime éternelle du colonialisme de l'homme blanc et que celui-ci est le coupable imprescriptible des excès réels et supposés de l'histoire coloniale.

Empirisme organisateur

Introduisant une coupure avec ces conceptions, le principe du codéveloppement semble prendre en contrepoint l'analyse traditionnellement formulée du mal-développement en Afrique. Sans faire table rase du passé, le codéveloppement s'emploie, de manière pragmatique, à opérer une mise à profit de celui-ci en vue de l'avenir. Il participe d'une réactualisation salutaire de « la politique par le bas » (J.-F. Bayart, « La politique par le bas en Afrique noire », *Politique africaine*, janvier 1981, p. 53).

Il ne s'agit, donc, ni plus, ni moins, que d'une application du principe de l'empirisme organisateur que Maurras avait lui-même hérité de Sainte-Beuve. Certes les outils de codéveloppement progressivement mis en place ne seront, dans un premier temps, jamais assez suffisants pour se substituer aux aides publiques ou privées au développement. Néanmoins, ils posent opportunément la question de la pertinence de l'aide au développement et de son avenir. Le bât blesse, cependant, dans la mesure où le gouvernement français, bien qu'instigateur du dispositif, semble l'avoir laissé en friche, pendant que les banques, fort peu attirées par ce dernier, s'en détournent ostensiblement. M. Hortefeux tente vainement de l'imposer au reste de l'Europe dans son Pacte européen pour l'immigration. Par ce geste, il montre précisément qu'il n'a pas les moyens de sa politique. Si l'Europe peut opportunément jouer un rôle en matière de codéveloppement, elle ne saurait pourtant (à l'instar du gouvernement français) faire abstraction des nations européennes qui, pour certaines d'entre elles, dont la France, ont tissé des liens historiques avec le continent africain. Affaire à suivre, même si l'on ne se fait guère d'illusions.

CÉDRIC MILHAT
cmilhat@yahoo.fr



La plupart des pays d'Afrique francophone ont le triste privilège de faire partie du classement peu envié des pays pauvres très endettés (PPT) ou des pays les moins avancés (PMA). En ce début de XXI^e siècle, un grand nombre d'États d'Afrique subsaharienne se retrouvent en situation de ce que d'aucuns ont appelé "endettement terminal", dans la mesure où l'accès aux financements privés est impossible et que la dépendance aux créanciers publics est totale. Pourtant, on ne peut faire grief à la France d'avoir manqué à ses devoirs en ce domaine.

La démocratie contre l'Afrique

D'ailleurs l'aurait-elle pu, quand on sait que la politique française d'aide et de coopération s'inscrit dans une longue histoire qui ne peut être dissociée de son passé colonial ? Mais, conçue, au lendemain des indépendances comme "transfusion provisoire" des pays les plus riches (Gabon, Côte-d'Ivoire, Congo), l'aide bilatérale française à l'Afrique s'est transformée en "perfusion permanente", notamment pour permettre aux États africains d'assurer un minimum de fonctions régaliennes (paiement des fonctionnaires, entretien de l'armée). L'aide bilatérale va, néanmoins, laisser progressivement du champ à l'aide multilatérale. La politique d'aide financière s'inscrira alors de plus en plus dans un cadre partenarial en relation avec les institutions de Bretton Woods.

d'alors, François Mitterrand, au sommet franco-africain de La Baule, le 20 juin 1990 : la conditionnalité démocratique. Cette idée d'arrimer l'aide au développement aux droits de l'homme n'était pourtant pas neuve, puisqu'elle est apparue pour la première fois lors des accords dits de Lomé III, en 1985. De mondiale, l'APD prenait une dimension universelle qui permettait d'accompagner le processus, il est vrai prometteur, *ab initio*, des "vagues de démocratisation".

Idéologie

L'idéologie venait ainsi au soutien des bailleurs de fonds internationaux qui voyaient légitimer les politiques d'ingérence humanitaire, largement entendues. Mais surtout, le principe de la conditionnalité, sous couvert, d'une renaissance du politique en Afrique (notamment par l'organisation d'élections libres et pluralistes, sous le contrôle des cours constitutionnelles instaurées ou renouvelées pour l'occasion), n'en a été que sa négation la plus absolue, au bénéfice de l'économie. L'économie est devenu l'étalon incontournable, à l'aune duquel toute politique de développement devait s'évaluer.

En quelque sorte, on mettra la charrue avant les bœufs. Cela donnera lieu, par exemple, au "partenariat pour la croissance en Afrique" initié par l'administration Clinton et qui se résumera par l'adage "Trade not Aid". C'est encore à cette croisée de chemins improbables que les Africains in-

Il ne préside pas aux destinées d'un grand État : tout juste 476 000 habitants sur 2 586 km². Il ne porte pas le titre de roi... Et pourtant, le grand-duc de Luxembourg, par son poids historique et sa situation géographique au cœur de l'Europe, avec sa famille incarnant une continuité séculaire, contribue autant que ses royaux cousins à faire rayonner un peu d'humain dans cette construction européenne qui en est si dépourvue.

Une identité propre

Les comtes de Luxembourg, devenus ducs en 1354, s'éteignirent au XV^e siècle. Le duché suivit alors le sort des possessions bourguignonnes puis habsbourgeoises, mais n'en garda pas moins, au sein des Pays-Bas espagnols, une identité particulière à l'ombre de son rocher coiffé d'une forteresse très convoitée. Louis XIV ne parvint à s'en rendre maître en 1684 que pour une dizaine d'années. Plus tard la Révolution, puis l'Empire l'annexèrent à la France, mais en 1815 le congrès de Vienne l'érigea en grand-duché indépendant, confié personnellement à Guillaume 1^{er}, roi des Pays-Bas, de la très ancienne famille des Nassau.

Les Luxembourgeois ayant aidé les Belges dans leur révolte contre Guillaume 1^{er}, le grand-duché devint belge en 1830, mais revint en 1839 au même Guillaume qui dut en confirmer l'indépendance. Lorsque deux générations plus tard, en 1890, mourut Guillaume III, ne laissant qu'une fille (la future reine Wilhelmine des Pays-Bas), le Luxembourg passa aux mains du chef de la branche aînée des Nassau, le duc Adolphe. Le fils de celui-ci, le grand-duc Guillaume IV, mourut en 1912, ne laissant que des filles : l'aînée, la grande-duchesse Marie-Adélaïde, née en 1894, accusée de progermanisme, dut abdicquer en 1918 (elle devint en religion sœur Marie des Pauvres), sa sœur cadette Charlotte, née en 1896, devint donc grande-duchesse, tandis qu'un référendum confirmait à 80 % la constitution monarchique du pays.

Un descendant de Louis XIV

Quand naquit le grand-duc Henri le 6 avril 1955 à Betzdorf, la grande-duchesse Charlotte, sa grand-mère, régnait encore. Cette princesse très aimée de son peuple avait épousé le 6 novembre 1919 le prince Félix de Bourbon Parme, frère de l'impératrice d'Autriche Zita, petit-neveu par sa grand-mère paternelle d'Henri V comte de Chambord, donc descendant de saint Louis, Louis XIV et Charles X.

Ainsi le sang des rois de France coule-t-il dans les veines de la famille grand-ducale. Même si ses membres portent aujourd'hui uniquement le nom de Nassau, ils tiennent de leur ascendance Bourbon Parme le prédictat d'altesse royale.

Henri avait neuf ans quand, le 12 novembre 1964, l'abdication de sa grand-mère porta sur le trône de Luxembourg son père

□ LES SOUVERAINS EUROPÉENS - VI

Le grand-duc Henri de Luxembourg

Depuis sept ans, il est le garant d'une continuité séculaire au cœur de l'Europe.



Le grand duc Henri, son épouse et son fils, le grand-duc héritier Guillaume

Jean, né le 5 janvier 1921. Ce prince, filleul du pape Benoît XV, avait déjà révélé son courage et son attachement à la souveraineté de sa lignée en symbolisant dès mai 1940 à l'étranger la résistance à l'occupant, puis en s'engageant dès 1942 dans les forces alliées. Ce qui avait valu à la dynastie un grand regain de popularité. Depuis 1951, en tant que membre du Conseil d'État luxembourgeois, il s'initiait aux affaires politiques, puis en 1961 sa mère l'avait nommé lieutenant-représentant. Avec à ses côtés son épouse Joséphine-Charlotte de Belgique, sœur du défunt roi Baudouin et de l'actuel roi Albert II, présidente de multiples associations consacrées aux questions sociales, Jean allait transmettre à leur fils Henri l'exemple de sa rigueur, de sa discrétion, de sa dignité de vie.

Quand la grande-duchesse Charlotte s'éteignit en 1985, elle pouvait être sûre que la tradition d'une monarchie sobre et bien-faisante était solidement établie. Le grand-duc Jean, toujours très affable savait maintenir la couronne au-dessus des partis.

Monarque constitutionnel

De son côté, le prince Henri, après de bonnes études au gymnase du Luxembourg, puis dans un collège français, a suivi une formation militaire à l'Académie de Sandhurst en Angleterre et s'est inscrit à l'université de Genève en sciences politiques, puis a effectué des séjours dans des universités américaines. Très tôt il a accompli des missions économiques et commerciales, notamment aux États-Unis ou en Corée. En 1980, il obtenait son diplôme en sciences politiques et économiques.

C'est à l'université de Genève qu'il rencontra celle qui allait devenir son épouse le 14 février 1981 (jour de la saint Valentin) en la

cathédrale de Luxembourg : Maria-Teresa Mestre, née à La Havane en 1956, d'une famille de bonne bourgeoisie cubaine ayant fui la révolution castriste. Aussitôt la princesse se dévoua aux œuvres caritatives, notamment d'aide à l'enfance et aux handicapés. Son élégance et sa gentillesse, loin de toute concession à l'esbroufe médiatique, lui ont assuré tout de suite la sympathie de son peuple.

Le charme discret de la monarchie

Henri entra dès 1980 au Conseil d'État. Le 4 mars 1998 le grand-duc Jean le nomma lieutenant-représentant, avant d'annoncer sa décision d'abdiquer peu après. Ainsi, reconnaissant en ce fils aimant le sport et la nature et se vouant aux causes sociales, tous les fruits d'une éducation royale, Jean put-il abdiquer sans remous le 7 octobre 2000. Henri devenait grand-duc souverain à quarante-cinq ans.

Il règne depuis lors sur une monarchie héréditaire déclarée constitutionnelle dès 1868. Il est le chef de l'État, exerce le pouvoir exécutif et prend part au pouvoir judiciaire. Il forme le gouvernement (un ministre d'État et trois ministres au moins) ayant le pouvoir de refuser ou d'accepter la démission d'un gouvernement ou la dissolution de la Chambre. Selon les circonstances, il peut aussi désigner un informateur. Mais l'initiative et le contrôle des lois appartiennent à la Chambre des députés, composée de soixante représentants élus pour cinq ans au suffrage universel direct à la proportionnelle.

Toutefois, les dispositions constitutionnelles ne sauraient traduire qu'imparfaitement l'autorité morale, le poids et l'influence du souverain. Une publication luxembourgeoise, d'Letzeburger Land, évoquait en 2000

« le charme discret de l'institution, dont personne au Grand-Duché ne voudrait se passer, tout en n'y prêtant que peu d'attention et en suivant d'un air distrait les événements à la Cour ». Car chacun sait que la protection grand-ducale est précieuse là où la bureaucratie bétonne toutes les issues. La Cour est toutefois tenue à une grande discrétion, qui est finalement le principal ressort de l'influence du souverain symbolisant, au-delà des clivages partisans et avec une grande dignité, l'unité de la nation. Le journaliste montrait que cette influence discrète participe de ce que l'on appelle parfois le « pouvoir transpersonnel », autrement dit le fait que l'obédience n'est vraiment acquise que si les dirigeants passent pour représenter quelque chose de plus que leur volonté personnelle. Et le journaliste de conclure : « C'est précisément là que réside le privilège insigne du pouvoir d'un monarque, à condition qu'il sache en faire usage à bon escient. »

La souveraineté assurée

On est ici tout à l'extrême du gouvernement d'un Nicolas Sarkozy... Ajoutons que le couple grand-ducal sert de son mieux l'Or-

ganisation mondiale pour la Santé, qu'il a créé une Fondation pour l'assistance aux personnes dans le besoin et la promotion de l'apprentissage et que le grand-duc, soucieux de la protection de la nature, préside un comité pour les îles Galapagos. À quoi il faudrait ajouter de multiples actions dans le domaine culturel ou sportif (le grand-duc est, comme naguère son père, membre du Comité international olympique et mélomane averti).

Faut-il s'étonner qu'à l'instar de son père, le grand-duc Henri se soit engagé à fond dans la construction européenne ? Au moins se fonde-t-il sur des considérations chrétiennes que les technocrates européistes ignorent résolument. Sans doute lui-même ou ses enfants déchanteront-ils un jour. Mais quelle gêne peut éprouver un prince incarnant lui-même la souveraineté de devoir consentir librement à des aménagements de cette souveraineté ? Le cas est bien différent de celui des républiques comme la France livrées corps et âme au bon plaisir des économistes apatrides...

Le grand-duc Henri et la grande-duchesse Maria-Teresa sont parents de cinq enfants :

- le prince Guillaume, né le 11 novembre 1981, grand-duc héritier depuis le 18 décembre 2000, membre du Conseil d'État depuis le 24 juin 2005, passionné de musique, de sport, de biographies historiques, d'économie et d'action humanitaire,

- le prince Félix, né le 3 juin 1984, qu'une blessure au genou en 2003 a forcé à interrompre sa formation militaire,

- le prince Louis, né le 3 août 1986, qui dut renoncer à ses droits au trône pour épouser le 29 septembre 2006 Tessy Antony dont il avait eu un enfant, Gabriel, le 12 mars précédent et dont il a eu depuis lors un autre enfant, Noah, le 21 septembre 2007. Les Luxembourgeois semblent avoir regardé cette incartade princière avec une certaine indulgence.

- la princesse Alexandra, née le 16 février 1991,

- le prince Sébastien, né le 16 avril 1992.

MICHEL FROMENTOUX

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	60 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

Les films de septembre



» COMME LES AUTRES

L'un veut, l'autre pas ! Ils filent le parfait amour. "Ils", ce sont Emmanuel et Philippe (Lambert Wilson et Pascal Elbé), un couple d'homosexuels. Un "beau petit couple" d'aujourd'hui qui va connaître quelques vagues le jour où Emmanuel est pris d'une envie soudaine de paternité. Mais comment avoir un enfant quand on est un couple de garçons ? Je vous laisse deviner la suite. Sur un scénario très "tendance", comme on dit de nos jours, Vincent Garenq signe une comédie dramatique avec tous les poncifs au goût du jour que vous pouvez imaginer.



» APPALOOSA

Shérif fait moi peur et Attrape-moi si tu peux ! Le shérif, fraîchement nommé après le meurtre de son prédécesseur par Randall Bragg, propriétaire d'un vaste ranch qui se croit le maître des lieux et sème la terreur dans les plaines du far-west, c'est Virgil Cole. Un coyote à foi jaune, un serpent à sonnette, que Cole a mis sous les verrous. Jugé et condamné à la pendaison, le rascal réussit à s'échapper. Fermelement décidé à faire balancer au bout d'une corde cette crapule de Bragg, Cole se lance à sa poursuite. S'engage alors une course-poursuite impitoyable à travers les étendues de l'Ouest américain. *Go West !* À la manière d'un Clint Eastwood, et sur un scénario "classique" du genre, Ed Harris, ici réalisateur et interprète, signe ce western qui sent bon la poudre noire. Une chevauchée fantastique - qui fera du bien aux amateurs de westerns et de grands espaces - pour un règlement de comptes auquel participent Viggo Mortensen, Jeremy Irons, Lance Henriksen et, femme de l'Ouest oblige dans tous bons westerns, Renée Zellweger. Hi-Ho !

ALAIN WAELKENS

» DEVINETTE LITTÉRAIRE

Dans notre précédent numéro, Monique Beaumont vous avait proposé un « *malicieux poème* » dont nous n'avions pas révélé l'auteur. Bravo à ceux qui auront reconnu Voltaire !

□ CINÉMA

Et Volpi créa le Festival de Venise

Le 65^e Festival du cinéma de Venise se termine ce samedi. Relancée en 1947, la Mostra fut lancée en 1932 par un entrepreneur hors pair, mécène et esthète avisé.

Ouvert le 27 août, le 65^e Festival du cinéma de Venise se termine ce samedi 6 septembre avec la proclamation du palmarès. Le jury, présidé cette année par le réalisateur allemand Wim Wenders, remettra entre autres récompenses les Coupes Volpi distinguant le meilleur acteur et la meilleure actrice.

La Mostra du cinéma a beaucoup changé, et c'est peu dire, depuis sa création en 1932, mais la dénomination de ces prix d'interprétation témoigne d'une certaine fidélité aux origines. C'est donc en plein Ventennio fasciste que le comte Giuseppe Volpi di Misurata et un groupe d'amis vénitiens décidèrent d'ajouter une section cinéma à la Biennale d'art contemporain créée, elle, à la fin du XIX^e siècle.

D'abord bisannuelle, l'Exposition (Mostra) internationale d'art cinématographique prend son rythme annuel dès l'édition suivante en 1934, les films projetés au Lido étant alors mis en compétition. L'engouement est immédiat, en Italie comme à l'étranger. Un des premiers à avoir accepté de faire partie du comité d'honneur de la Mostra, Louis Lumière salue, dans une lettre à Volpi, « *la deuxième invention du cinéma* ». Ayant la confiance du régime, Giuseppe Volpi obtient que les films en compétition ne soient pas soumis à la censure. Ses états de service sont, il est vrai, éloquentes.

Négoce et politique

Né à Venise en 1877 dans une famille disposant de peu de biens, Giuseppe Volpi s'inscrit dans la grande tradition de la Sérénissime, cité marchande, toujours un brin byzantine. Interrompant ses études universitaires, il se lance dans les affaires, avec un bonheur certain. Après avoir opéré dans l'Empire ottoman, il fait fortune en assurant à l'Italie le monopole sur les tabacs du Monténégro et, en 1905, investit ses gains dans l'industrie naissante de l'électricité. En 1912, il est nommé par le gouvernement Giolitti (gauche libérale) plénipotentiaire aux négociations engagées avec la Turquie après l'occupation de la Libye par les Italiens. Il sera d'ailleurs gouverneur, à poigne, de la Tripolitaine de 1921 à 1925, année où le titre de comte de Misurata lui est conféré par le roi Victor-Emmanuel II. Volpi revient alors à Rome et se voit confier le ministère des Finances, un poste où pendant trois ans il s'emploiera à réduire la dette tout en jetant des passerelles entre le monde de l'économie et le régime fasciste.

Giuseppe Volpi, qui a endossé la chemise noire l'année même de la Marche sur Rome, est maintenant un personnage puissant et respecté. Sa fortune en impose,

mais aussi son talent entrepreneurial, comme on dirait aujourd'hui. Ainsi concourt-il à la réalisation du centre industriel de Porto Marghera qui deviendra le poumon économique, parfois contesté, de la Vénétie.

Tout naturellement, Volpi occupe de 1934 à 1943 la présidence

vante, Jean Zay, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du gouvernement Daladier, décide, sur proposition de Philippe Erlanger, de créer à Cannes un festival concurrent de Venise.

La réalité, la guerre, submerge bientôt le virtuel cinématographique. La Mostra de 1939

dans la basilique des Frari, à Venise, restera longtemps vide. Il faudra l'insistance du pape Jean XXIII, ancien patriarche de Venise, pour que soit exaucé le vœu de Giuseppe Volpi, l'entrepreneur hors pair, le mécène et esthète avisé, mais aussi l'homme de foi qui fut procureur de Saint-Marc.

Relancée en 1947, la Mostra de Venise n'oubliera pas son créateur puisqu'elle continuera à honorer son nom en l'associant au palmarès.

GUY C. MENUISIER



Le comte Giuseppe Volpi di Misurata

de la Confindustria, l'organisation patronale italienne, et à ce titre participe aux séances du Grand Conseil fasciste.

Les grandes heures

Tout réussit à celui que les Vénitiens révèrent comme un doge. Et Volpi le leur rend bien. Les réalisations en tout genre se multiplient, les investisseurs étrangers affluent. Venise n'est plus seulement une ville-musée. Ouverte à la culture et aux idées venues d'ailleurs, elle apparaît comme une sorte de zone franche dans l'Italie fasciste. Ses palais et ses grands hôtels, dont quelques-uns appartiennent à Volpi, accueillent les *happy few* de l'époque, Winston Churchill, la reine Wilhelmine des Pays-Bas, Henry Ford ou encore Diana Mitford.

Durant ces années dorées, Giuseppe Volpi reste très impliqué dans la Mostra dont il préside le jury de 1935 (année de l'apparition du cinéma en couleur) à 1939. Seule manifestation cinématographique de cette ampleur, le festival est officialisé par décret-loi en 1936 ; s'ensuit la construction du Palais du cinéma tel qu'il existe encore aujourd'hui au Lido en bordure du front de mer. Jusqu'alors, les films en compétition étaient projetés sur la terrasse de l'hôtel Excelsior donnant sur la plage.

Mais l'esprit de Stresa s'étirole et bientôt se dissipent les nuées d'une « *époque cruelle et gaie* », comme la qualifie Michel Ostenc dans sa biographie de Ciano. L'attribution en 1938 de la Coupe Mussolini (ancêtre du Lion d'or) au film de Leni Riefensthal *Les Dieux du stade* suscite de vives réactions dans la presse française, qui tempête contre « *l'invasion du cinéma par la politique* ». L'année sui-

prend fin abruptement le 31 août. Un festival réduit se déroulera encore jusqu'en 1942, mais Giuseppe Volpi n'en sera plus la figure de proue. Il se consacre alors à son empire industriel et à la Confindustria, pendant que les Anglo-Américains préparent leur débarquement en Sicile. Selon un document du Foreign Office déclassifié l'an dernier, Winston Churchill songe au comte Volpi pour succéder le moment venu à Mussolini et évoque cette éventualité à la conférence de Casablanca. Anthony Eden fera échouer ce projet.

De toute façon, les événements en disposent autrement. Dans la nuit du 24 au 25 juillet 1943, le Grand Conseil fasciste, se rangeant aux raisons du roi, destitue Benito Mussolini. Bien qu'absent de cette séance historique, Giuseppe Volpi est arrêté à Rome par les SS. Libéré à la requête du maréchal Graziani, il réussit à se réfugier en Suisse ; c'est là qu'il ressent les premières atteintes de la maladie, le diabète, qui l'emportera quatre ans plus tard.

L'intercession de Jean XXIII

Rentré en Italie à la fin des hostilités, Giuseppe Volpi a maille à partir avec les nouvelles autorités, mais après avoir passé un accord financier avec le Comité de libération (et cédé à la démocratie-chrétienne la propriété du quotidien vénitien *Il Gazzettino* pour une somme symbolique), il est lavé de toute accusation.

Lorsque le comte Volpi meurt en 1947, à la veille de son 70^e anniversaire, les Vénitiens sont partagés. Le monument funéraire destiné à recevoir sa dépouille

LIVRE POUR ENFANT

Le trésor de la vallée perdue

C'est la rentrée des classes, il faut d'ores et déjà prévoir les lectures de saine détente à offrir à nos enfants. Voici un petit livre de Christine Sauty de Chalon qui les portera vers les sommets dans tous les sens du mot : sommets de courage, de dévouement et de confiance en Dieu, sommets d'intensité dramatique et de "suspense", sommets fabuleux et terrifiants des glaciers alpins, tremplins d'aventures spirituelles... Vincent, douze ans, passionné d'alpinisme dans le val d'Aoste, découvre avec sa lointaine cousine Gisèle une caverne dont ils apprennent bien vite, alors qu'ils sauvent de la mort un petit chamois blessé, qu'elle est un repère de brigands. Tout près, sous les glaciers, serait, enfouie, Vincent l'a entendu dire, une antique cité avec un trésor...

Or voici qu'un bijoutier vient d'être assassiné et que les malfrats emportent, entre autres, le bracelet préféré de Gisèle. N'écouter que son cœur, Vincent tente, au risque de sa vie, de percer le mystère et trouve la trace des assassins. Commence alors une aventure pleine de risques, où se mêlent marches exaltantes en haute montagne, orages apocalyptiques, avalanches, enquête policière, survols en hélicoptères, découvertes fantastiques, et compassion pour le petit chamois jamais perdu de vue. Comment Vincent parviendra-t-il à sortir sain et sauf de tant de périls, et à s'attirer pour la vie la reconnaissance de Gisèle ? Un livre palpitant de bout en bout.

MICHEL FROMENTOUX

* Christine Sauty de Chalon : Le Trésor de la vallée perdue. Éd. Clovis, 128 pages, 8 euros.

On doit à Henriette Walter de nombreux ouvrages d'étymologie et de linguistique, touchant entre autres aux emprunts mutuels entre le français et diverses langues étrangères. Si certains de ses livres n'intéressent qu'un cénacle de spécialistes, la plupart proposent au grand public une vulgarisation intelligente et agréable qui assure leur succès.

Noms d'oiseaux

Le dernier en date, *La Mystérieuse Histoire du nom des oiseaux*, cosigné avec Pierre Avenas, invite à comprendre les rapports de nos aïeux avec la gent ailée. Est d'emblée démentie la croyance selon laquelle l'essentiel de ces noms seraient gaulois ; hormis l'alouette et le chat-huant, qui, en dépit des dires des auteurs vient du celtique chavannais, c'est au latin, puis aux parlers germaniques, que nous avons emprunté les appellations courantes des volatiles, quitte à dévier le sens original. Ainsi poulet et poulin viennent-ils du même *pullus* latin, générique désignant les petits des animaux. La découverte de la faune étrangère amena des emprunts à l'arabe - albatros -, à des dialectes amérindiens ou océaniques - nandou, urubu, toucan - pour nommer des créatures inconnues sous nos latitudes. Imitations du cri d'un oiseau, référence à son comportement ou à son aspect, prénom humain familier : Margot pour la pie, Jean le blanc pour le circaète ; autant de clefs permettant de comprendre l'élaboration de notre langue, mise en parallèle avec l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand, parfois le breton et les langues scandinaves.

S'il ne s'agit en aucun cas d'un manuel d'ornithologie, le livre ouvre à ses lecteurs des horizons inattendus. Vous doutiez-vous que le phénix se révélerait vulgaire héron cendré, et l'alcyon cher à l'infortuné Chénier un martin-pêcheur ? Belle démonstration que les plus jolis mots peuvent dissimuler les réalités les plus décevantes...

Voyage autour du monde

Nommer les choses, c'est exercer sur elles un pouvoir. C'est aussi prendre en compte des réalités locales souvent fort étonnantes. Pourquoi la langue albanaise compterait-elle vingt-sept mots décrivant différents types de moustaches si cet appendice pileux ne revêtait point une importance capitale pour les hommes du coin ? Et comment s'étonner que les Inuits possèdent des lexiques entiers pour différencier les qualités de neige et de glace au fil des saisons ? Le fait que le moso, dialecte chinois, ne possède pas de mot pour dire père, trahit une société matriarcale où les femmes ne jugent pas nécessaire de s'encombrer des géniteurs de leurs enfants, lesquels sont élevés par leurs oncles...

Dans les pays slaves, où l'ours représentait un animal à la fois sacré et redoutable, l'usage était de le nommer de façon détournée "medvedev", littéralement

LANGUE FRANÇAISE

Le poids des mots

La langue, comme chacun sait, est la pire et la meilleure des choses. La pervertir est une technique politique ; la défendre et l'illustrer un devoir dont dépend la survie même de l'âme française.

"mangeur de miel"... Au Japon, le numéro 42 est réputé porter malheur, car il se prononce comme le verbe mourir : *shi-ni*. À l'île de Pâques, le mot *tingo* décrit le comportement de l'ami indélicat

L'altération plus ou moins sensible d'un mot, voire d'une langue tout entière, n'est pas toujours le fait du temps. Vider le langage de son contenu pour lui en substituer un autre est un exercice dans le-

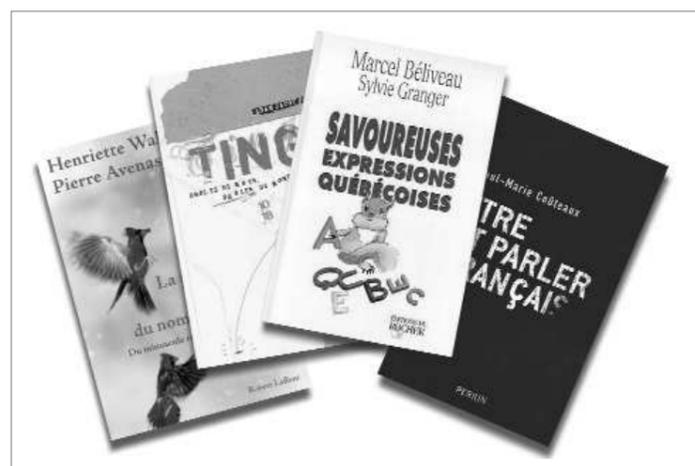
par les médias et la classe politique, des conflits yougoslaves et plus particulièrement du Kosovo, ou sur l'invasion de l'Irak, Maurice Pergnier décrypte la véritable manipulation de l'opinion à quoi aboutit l'emploi de la langue de coton.

Qui d'entre nous a oublié l'invention des termes "frappes chirurgicales", "ingérence humanitaire", "guerre préventive" etc. ? Il est intéressant de mesurer le fossé séparant ces trouvailles sémantiques de réalités sanglantes sur lesquelles elles prétendent jeter un voile pudique... Plus intéressant encore d'examiner, avec l'auteur, d'autres mots, d'abord plus banals, plus innocents, dont l'usage gauchi recouvre des abîmes au fond desquels notre société pourrait bien, et plus vite encore que nous le craignons, finir par tomber. Une étude précieuse, même pour ceux qui se croient immunisés contre ce poison ambiant.

Européisme

Connaissez-vous l'europano ? Il s'agit, ni plus ni moins, d'un équivalent du sabir méditerranéen ou du pidgin anglophone. Autrement dit, d'un baragouin visant à une communication minimale entre gens de langues différentes. Sa particularité étant d'être un mélange d'anglais, d'espagnol, d'italien, d'allemand, de flamand, et, dans une moindre mesure, de français, le tout déversé au petit bonheur la chance selon l'inspiration du locuteur. Le fait est que, jusqu'à un certain point et pourvu que vous ayez pratiqué une, deux ou trois langues étrangères au cours de votre scolarité, vous comprenez peu ou prou votre interlocuteur. Un certain Diego Marani s'est même amusé, voici quelques années, à publier dans cet idiome fantaisiste, un recueil de nouvelles policières, illisible dans toutes les acceptions du terme, *Las Aventures des inspecteur Cabillot*, (Mazarine) titre qui résume à lui seul tout le concept grammatical et lexical du projet. Canular ?

Pas tant que cela peut-être si l'on en croit Paul-Marie Coûteaux qui mettait en garde, dans son essai *Être et parler français*, contre cette tentative parmi d'autres de substituer, au sein du monstre européiste, aux langues nationales, cette langue unique, comme la monnaie. Une démarche qui, évidemment, n'est ni gratuite ni innocente et qui rejoint les innombrables efforts faits, en particulier auprès des enfants et des adolescents, pour empêcher une pratique correcte du français, lu, écrit et parlé. Mistral avait résumé cette vérité universelle : « *Le peuple qui tient sa langue tient les clefs qui le libéreront de ses chaînes.* » En Ir-



qui, à force de toujours vous emprunter ceci ou cela, finit par vous déposséder de tous vos biens.

Tingo, c'est aussi le titre de l'étonnant petit livre d'Adam Jacot de Boinod, qui recense les mots et les expressions les plus déroutants de la planète, même s'ils recouvrent des comportements universels, de sorte que l'on ne sait plus s'il faut en rire ou en pleurer.

Savoureux Québec

Au vrai, il suffit de quelques milliers de kilomètres et de quelques siècles d'éloignement pour voir une même langue connaître des évolutions différentes. Ainsi la redécouverte du Canada français dans les années soixante entraîna-t-elle d'abord un certain étonnement de ce côté-ci de l'Atlantique.

Si elles apparaissent maintenant moins déconcertantes, voire familières, les *Savoureuses expressions québécoises*, titre d'un précieux glossaire de Marcel et Sylvie Béliveau, conservent cependant l'essentiel de leur charme, voire de leur mystère. S'il est aisé pour un angliciste de reconnaître les emprunts à la langue de Shakespeare : "squizze-toi", pour "serre-toi", "être chicken", "peureux comme un poulet" ; ou pour un familier de la langue classique les tournures du XVII^e siècle, il faut, en revanche, être soi-même, comme la majorité des colons de la Belle Province, originaire de l'Ouest pour comprendre les expressions normandes, mainiotes, angevines, tourangelles ou poitevines, parfois tombées en désuétude chez nous, qui ont survécu chez nos cousins d'en face. Restent ces mots qui nous paraissent des plus usuels mais qui, dans les rues de Québec ou de Montréal, ont radicalement changé de sens, au risque de vous plonger, par leur emploi mal approprié, dans la pire confusion. D'où l'utilité de ce type d'ouvrages !

quel les régimes totalitaires sont passés maîtres mais qui se pratique, quoique de manière plus sournoise, dans notre univers démocratique.

Machine de guerre

En 1991, François-Bernard Huyghe avait publié un essai précurseur, *La Langue de coton* (Robert Laffont), qui analysait, avec autant de finesse que d'humour, l'irruption envahissante dans le vocabulaire médiatique et politique de mots flous, polysémiques, inconsistants et rassurants, souvent d'une prétention grotesque et redondante, qui disaient tout ou rien, selon ce que vous désiriez entendre et dont le maniement, réservé à une "élite", devenait un levier de pouvoir.

Le symptôme le plus alarmant était, cependant, la contagiosité extrême du phénomène, conséquence de la place de la télévision dans nos vies, qui substituait ce jargon inconsistant au langage de la rue et conduisait le peuple à faire sienne cette logorrhée absurde, et les concepts qu'elle recouvrait. L'analyse n'a pas pris une ride ; seulement, loin d'être anecdotique, la démarche se révéla, dans les années suivantes, dissimuler une machine de guerre des plus redoutables. C'est cette machine dont Maurice Pergnier démonte les rouages et les mécanismes dans un essai également remarquable, *La Désinformation par les mots*.

Substituer, en politique ou dans les journaux, à un mot déclaré incorrect, un autre terme, revient, en effet, à modifier le regard des gens, jusqu'à déformer ou occulter la réalité. Le procédé est ancien. "Les Grands Ancêtres" en usaient déjà lorsqu'ils imposaient "fanatique" comme synonyme de catholique pratiquant, et "brigand" pour royaliste... Nous savons à quelles horreurs cela conduisit. S'appuyant pour illustrer son propos sur le traitement

lande, Padraic Pearse l'avait si bien compris qu'avant toute entreprise de libération nationale, il travailla au réapprentissage du gaélique par les jeunes Irlandais, certain que la redécouverte de leur langue, de leur histoire et de leurs coutumes, leur rendrait, avec l'amour de la patrie, le désir de se battre et de mourir pour la libérer du joug britannique. En quoi il eut entièrement raison, bien qu'à l'époque, on l'eût pris pour un fou. C'est donc précisément afin d'arracher du cœur des Français cet amour de la patrie qui y subsiste encore que certains travaillent à détruire leur langue. Tout cela, Paul-Marie Coûteaux l'explique fort bien. Mieux encore, il donne, avec les moyens de résister à cette entreprise, toutes les raisons d'espérer.

ANNE BERNET

* Henriette Walter et Pierre Avenas : *La Mystérieuse Histoire du nom des oiseaux*. Robert Laffont, 375 p., 22 euros.

* Adam Jacot de Boinod : *Tingo*. 10-18, 205 p., 15 euros.

* Marcel et Sylvie Béliveau : *Savoureuses expressions québécoises*. Le Rocher, 225 p., 13,57 euros.

* Maurice Pergnier : *La Désinformation par les mots*. Le Rocher, 250 p., 17,90 euros.

* Paul-Marie Coûteaux : *Être et parler français*. Perrin, 400 p., 21 euros.

LINE SOMMANT

Dictionnaire d'orthographe

Presses Pocket - 480 p. - 7,20 euros

Lequel d'entre nous, ferait-il métier d'écrire, ne s'est jamais senti saisi à l'improviste d'un doute ravageant concernant l'orthographe d'un mot, parfois commun ? Plus maniable, ô combien, que le *Littré* ou le *Larousse* qu'il faut aller péniblement extraire de son rayonnage, ce petit volume, qui ne quittera plus votre bureau, vous fournit dans la seconde la bonne graphie de quelque cinquante-cinq mille mots dans l'ordre alphabétique, ainsi que leur genre, leur prononciation lorsqu'elle peut poser problème, et quelques règles de grammaire que nous sommes tous censés connaître mais qui, à l'occasion, nous sortent de l'esprit. Indispensable.

PASCAL-RAPHAËL AMBROGI

Particularités et finesses de la langue française

10-18 - 295 p. - 7,80 euros

La langue de coton et ses variantes sont contagieuses, au point que l'on se surprend à maltraiter à son tour le français. Ce précieux petit ouvrage fait une guerre féroce aux barbarismes, solécismes, anglicismes, incorrections et incongruités diverses. Ne dites plus jamais que vous ne le saviez pas. Ce livre est là pour être consulté, et suivi. On peut même le lire pour le plaisir.

A.B.

Il n'est pas inutile de remettre de temps en temps en question nos certitudes en matière philosophique et politique afin de nous prémunir contre un engourdissement dogmatique qui nuit autant à notre propre réflexion qu'à notre capacité à convaincre nos interlocuteurs sur le terrain du militantisme.

Je suis personnellement devenu maurrassien au début des années quatre-vingt-dix en même temps que je faisais mes premières armes de militant politique. À l'époque, j'ai été séduit par le prestige de l'homme Maurras, académicien, chef de file d'une école de pensée prestigieuse, figure parfaite du maître jusque dans sa physiognomie, mais surtout par les réponses que sa doctrine apportait à mes interrogations de patriote : qu'est-ce que la France ? Par qui a-t-elle été faite ? Quelle est la formule de l'ordre qui lui correspond le mieux et lui appartient en propre ? Comment établir un pouvoir fort et prestigieux sans tomber dans l'embrigadement idéologique des totalitarismes ? Qu'est-ce que la légitimité ?

À toutes ces questions Maurras m'a apporté des réponses que j'ai jugé satisfaisantes : la France est le fruit de l'histoire, l'œuvre de la monarchie et non le résultat d'un contrat social ou de quelque autre forme de volontarisme abstrait ou juridique ; la formule de l'ordre qui lui correspond n'est pas une forme quelconque de césarisme mais la royauté traditionnelle dont elle est justement le fruit ; un État régalien, recentré sur l'essentiel, et dont le chef n'est pas la créature de l'opinion peut exercer son autorité sans craindre l'existence d'une société organisée, hérissée de libertés locales et de contre-pouvoirs ; la légitimité ne se crée pas *ex nihilo*, elle procède du passé et s'exprime par des symboles forts dont la monarchie est l'un des plus puissants.

Mais d'autres questions ont depuis attiré mon attention. Des questions que je ne suis pas le premier à découvrir et qui ont ébranlé les convictions de nombreux maurrassiens de ma génération. Je vous propose ici un parcours en trois temps à travers les raisons à mes yeux les plus sérieuses de choisir Maurras comme maître, à travers les raisons de mettre ce choix en question, de le passer au crible d'une critique sans concession ni complaisance et à travers les raisons qui me font penser que, malgré tout, ce choix reste le meilleur, celui qui peut encore aujourd'hui le mieux servir de règle à notre réflexion et à notre action dans la Cité.

Les raisons du choix de Maurras

On fait d'abord le choix de Maurras pour les fondements philosophiques solides de sa pensée. Contrairement à Rousseau, Maurras ne répudie pas les faits. Il n'a pas recours à un hypothétique état de nature présocial pour fonder les droits d'un citoyen imaginaire. Il constate simplement avec Aristote la nature sociale de l'homme d'où découle la néces-

MAURRAS AU XXI^e SIÈCLE

Actualité d'une pensée

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la conférence prononcée à Biarritz le 30 août par Stéphane Blanchonnet, président du Comité directeur de l'Action française.

sité de reconnaître les autorités naturelles qui s'exercent le plus souvent dans l'intérêt du gouverné. L'amour gratuit et sans contrepartie des parents pour le nouveau-né en est l'exemple le plus universel. C'est le fond même de la philosophie politique moderne qui oppose systématiquement l'individu à l'État, la liberté à l'autorité que Maurras réfute et contre lequel il nous vaccine en quelque sorte.

Critique efficace des Lumières

Sa critique des faux principes des Lumières est efficace car les idées du libéralisme politique n'y sont pas attaquées en raison de leur caractère abstrait comme chez d'autres contre-révolutionnaires mais tout simplement parce qu'elles sont fausses, y compris sur le terrain de la logique qu'elles prétendent occuper. Prenons l'exemple de l'article II de La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Son énoncé n'est pas seulement contestable parce que, voulant fonder la cité sur des principes universels, il en oublie que la politique s'occupe d'hommes concrets qui vivent dans une société réelle, mais surtout parce que, sur le plan même des idées pures, son raisonnement est faux. Relisons cet article : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.* » Maurras remarque que ce texte définit la société comme la conséquence d'une "association" volontaire (proposition irrationnelle puisque la société préexiste à l'individu et à son éventuelle volonté de s'associer) et lui assigne pour but non le bien commun (l'intérêt du tout étant nécessairement supérieur à celui des parties) mais la conservation de "droits", en particulier du droit de propriété.

Par ailleurs, selon Maurras la politique doit avoir pour maîtresse la science historique et non le nombre ou l'opinion. Cette méthode de pur bon sens est à l'origine d'une longue et fructueuse école historique avec des auteurs comme Jacques Bainville, Pierre Gaxotte mais aussi Michel Mourre ou Philippe Ariès, dont les œuvres, qui éclairent si bien les enjeux de notre histoire, sont nées de ce concept maurrassien. Aymeric Chauprade n'hésite pas d'ailleurs dans ses ouvrages à faire de Maurras un maître de la géopolitique, cette science si appréciée aujourd'hui pour sa capacité à mettre l'histoire et la géographie au service du politique.

De plus, la réflexion de Maurras ne se situe pas dans les nuées, elle procède d'une réflexion sur les conditions actuelles du salut

de la nation, elle-même conçue comme le cadre actuel du plein épanouissement de la nature sociale de l'homme. J'ai toujours été frappé par l'humilité d'une pensée qui ne prétend pas faire le salut de l'humanité ni trouver la formule politique valable en tout temps ou en tout lieu comme la plupart des idéologies.



Charles Maurras n'est pas l'alpha et l'oméga de la pensée, mais il reste un penseur majeur.

Maurras enfin n'est ni un rêveur, ni un bâtisseur d'utopie. Il a participé à la fondation d'un mouvement politique et d'un journal quotidien et s'est préoccupé de la question de la prise du pouvoir. Dans ce domaine, on lui fait souvent un faux procès (en lui imputant l'échec du 6 février 1934). Bernanos par exemple n'a jamais compris que Maurras ne croyait pas à une prise du pouvoir dans la rue mais à un coup de force depuis le cœur même de l'État.

Des problèmes et des enjeux nouveaux

Malgré toutes ces raisons de suivre Maurras, notre modernité nous pose un certain nombre de problèmes que le maître n'a pas connus et qui paraissent parfois menacer la validité de nos analyses. Nous assistons depuis cinquante ans à une transformation radicale de la société. Tous les repères de ce que Maurras appelait le « *pays réel* », c'est-à-dire la France dans son patrimoine moral et matériel, indépendamment de l'État républicain et de son idéologie, semblent voués à disparaître. La France rurale a quasiment disparu alors que les paysans représentaient jadis et depuis l'origine l'essentiel de la population du pays, les terroirs comme facteurs d'enracinement ont vécu, le catholicisme lui-même, pilier principal de la civilisation française, s'est brutalement effondré. Par ailleurs, l'explosion des flux migratoires pendant la même période a bouleversé plus rapidement qu'à aucune autre époque la composition de la population. Comment dans ces conditions espérer que la seule

chute du pays légal (la République) pourrait entraîner la reconstitution d'un ordre traditionnel ?

Changement profond

Autre changement profond survenu dans ces dernières décennies : un certain effacement de l'histoire et du politique comme transcendances. L'individu post-moderne, notre contemporain, est décrit par les sociologues comme un être sans attache avec le passé, qui ne se définit plus comme un héritier mais se réalise comme un consommateur, un jouisseur, dans le meilleur des cas "un citoyen du monde". Quant à la politique, elle cesse d'être au service de la grandeur de la nation pour se limiter à la fameuse gouvernance chère à M. Raffarin, c'est-à-dire à une gestion purement économique et financière à laquelle on ajoute à titre de supplément d'âme, un vague humanitarisme. Comment dans ces conditions espérer restaurer une forme aussi emblématique de la transcendance du politique par rapport aux individus que la monarchie traditionnelle ?

Dernier sujet d'inquiétude pour le nationaliste intégral : des principes faux en eux-mêmes comme ceux du libéralisme politique semblent toutefois réussir à façonner un monde qui pour être contre-nature n'en est pas moins parfaitement cohérent comme le fait remarquer très justement Maxence Hecquard dans sa thèse sur la démocratie. Quoi de plus absurde par exemple - et je parle d'un point de vue strictement politique - que le "mariage" homosexuel ? Et pourtant, il finira très vraisemblablement par s'imposer en France comme il s'est imposé dans de nombreuses autres démocraties. La démocratie ne connaît que la volonté libre des individus et aucune norme transcendante, aucune loi naturelle, ne saurait être pour elle un obstacle à son travail de sape égalitariste. Comment dans ces conditions restaurer la primauté du tout sur les parties ? Du bien commun sur les intérêts ou les passions des particuliers ? En bref, comment refaire de la politique classique ?

Maurras malgré tout

Toutes ces considérations ne doivent cependant pas nous désespérer. L'effacement apparent du politique ne doit pas en effet cacher la permanence des problèmes politiques, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs (« *les faits sont têtus* » comme aimait à le rappeler Maurras). Que les Français le veuillent ou non, leur qualité de vie et même leur vie tout court dépendent de réalités politiques, de rapports de force politiques. Il n'y a jamais de fin de l'histoire et donc pas plus de fin définitive du

politique. Si nos concitoyens ne s'intéressent plus à la politique, si nos gouvernants se bornent à être des gestionnaires, ce n'est pas forcément que le politique a disparu mais que les décisions sont prises ailleurs et par d'autres à Bruxelles, à Moscou ou à Washington par exemple. Or, si les enjeux demeurent politiques, les leçons du *Politique d'abord* de Maurras ne sont pas vaines et sa manière justement politique d'envisager la réalité non plus.

Même affaiblie, même en partie défigurée, la nation demeure pour nous Français l'échelon politique principal pour ne pas dire unique. C'est un héritage de l'histoire, qu'elle soit ancienne ou récente et c'est surtout un fait qui s'impose de lui-même. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le peu d'enthousiasme produit par l'idée européenne malgré la propagande que l'on déverse en permanence dans les écoles, les collèges et les lycées pour faire éclore une hypothétique conscience européenne. On aurait sans doute moins de mal à tenter de ranimer la conscience française dont les bruyantes manifestations de patriotisme sportif montrent de temps en temps qu'elle existe encore au moins à l'état latent. Or, si la nation est encore le lieu du politique, la question de la forme politique qui convient à cette nation n'est pas dépassée et Maurras non plus.

Actualité métaphysique

Sur le terrain métaphysique aussi Maurras est étonnamment "moderne", ou plutôt "actuel". Maurras nous ressemble par son agnosticisme, par sa quête presque désespérée d'un ordre du monde dont il voudrait trouver le reflet dans les lois de la physique sociale. Avec lui, nul besoin de prendre comme point de départ une foi, une révélation, un dogme admis par principe. D'ailleurs combien de maurrassiens depuis les débuts de l'Action française et jusqu'à aujourd'hui sont passés de l'admiration pour l'ordre politique à la recherche puis à la contemplation d'un ordre supérieur ? Maurras est bien de ce point de vue un penseur de la redécouverte de l'ordre dans un monde qui en est privé.

Maurras n'est pas bien entendu l'alpha et l'oméga de la pensée et il faut se prémunir contre toute tentation hagiographique. Par ailleurs, il écrivait en un temps où, à bien des égards, il était plus facile d'espérer dans la France et dans le combat politique qu'aujourd'hui. Il reste toutefois un penseur majeur et sans conteste le plus important philosophe politique contre-révolutionnaire du XX^e siècle et, de même qu'une étude objective de la pensée politique ne peut faire l'économie de sa doctrine, de même les royalistes et les nationalistes auraient tout à perdre à négliger une œuvre qui leur fournit la plus complète théorie de la France qui puisse être, une fois rejetée l'identification de notre pays à la République et à son idéologie.

STÉPHANE BLANCHONNET

BIARRITZ 2008

Succès de l'université d'été

Retour sur une manifestation organisée du 29 au 31 août.

Comment les futurs historiens de l'Action française jugeront-ils la 56^e université d'été de Biarritz ? Probablement comme un acte de courage, de fidélité et d'espérance. Maintenir vivante l'institution cinquante-naire de notre camp d'été dans l'esprit de Maxime Réal del Sarte et des camelots du Roi n'est pas une mince affaire !

Le mérite de ce succès revient notamment à Philippe Fortabat-Labatut. La préparation et l'organisation matérielle furent le fruit d'un long travail accompli dans l'ombre. L'assiduité, chaque jour, d'un public d'une cinquantaine de personnes, la vue de jeunes gens reprenant espoir, de jeunes filles royalistes enthousiastes et des cadets du mini-camp

dédommagent largement les organisateurs de leur peine.

Les conférences étaient assurées, sous la direction de Stéphane Blanchonnet, par des membres du corps enseignant et des professions libérales et par des cadres du mouvement ; les plus appréciées furent la leçon du poète-philosophe Jean-Claude Gatto sur la poésie de Maurras, unissant la poésie du maître à sa politique et au thomisme le plus pur, celles traitant des chantiers de la jeunesse, œuvre éducative et patriotique toujours d'actualité, de l'histoire de l'Algérie de 1830 à nos jours et de l'Action française au Pays basque depuis mai 1968.

La journée portes ouvertes du samedi 30 août s'ouvrit devant des

séparatistes basques, venus manifester leur hostilité à l'AF... Sarah Blanchonnet, professeur de lettres classiques, dépeignit la figure du roi dans l'Antiquité. Le professeur de philosophie Gaël Fons envisagea la crise de l'autorité sous tous ses aspects, politiques, éducatifs, sociaux. Un dépôt de gerbe de lys au nom de l'AF fut assuré par une délégation au monument aux morts à Saint-Jean-de-Luz. Ce fut aussi l'occasion d'une première prise de contact du président du Comité directeur avec les militants désireux d'évoquer avec lui l'avenir de l'AF.

Que les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite du camp soient remerciés. Ceux de nos autres amis qui ne l'auraient

pas encore fait peuvent nous aider financièrement¹ : eu égard à l'intérêt des communications, la publication des actes de l'université d'été est envisagée entre autres projets.

AF AQUITAINE

1 - Chèques à l'ordre du CAEC, CCP 1550363 W, BP 80093, 33035 Bordeaux Cedex.

* Nous publierons des photos et des réactions dans notre prochain numéro. D'ores et déjà, vous pouvez également visiter le site www.actionfrancaiseaquitaine.com.



Yves Amiot

Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès, ce dimanche 24 août à Bordeaux, de notre ami Yves Amiot, historien, romancier, conférencier et journaliste.

Sa grande culture, son sens de l'honneur, sa passion pour l'armée, sa soif d'absolu, sa foi vibrante imprègnent les nombreux livres qu'il nous laisse, dont *La Victoire, juin 1807* (José Corti), *Un gouverneur de Judée, Ponce Pilate* (même éditeur), *Le Solitaire* (même éditeur, couronné par l'Académie française), *La Capture, De Gaulle à Douaumont* (Ulysse), *La Fureur de vaincre : campagne d'Italie* (Flammarion), *Une affaire d'honneur, l'affaire Dreyfus* (Ulysse, le meilleur livre sur le sujet).

Catholique solidement appuyé sur le roc de la Tradition, il avait soutenu dès le premier jour l'action de M^{gr} Ducaud-Bourget à Saint-Nicolas du Chardonnet où il monta la garde avec Pierre Chaumeil et Jean Nouyrigat, puis il fut quelques années secrétaire de rédaction du *Chardonnet*, avant de se rallier à Bordeaux l'abbé Philippe Laguérie, restaurateur de l'église Saint-Éloi, et de fonder pour soutenir l'œuvre de celui-ci l'association *Sensus Fidei*.

Nous avons eu le plaisir de goûter ses grandes qualités de cœur et d'intelligence lors de sa participation régulière aux banquets annuels des Amis de l'Action française et à l'occasion de plusieurs conférences prononcées à l'Institut d'Action française par lui-même ou par son épouse le docteur Thérèse Gillaiseau. Les obsèques d'Yves Amiot ont été célébrées par l'abbé Philippe Laguérie le mercredi 27 août en l'église Saint-Éloi à Bordeaux.

À son épouse, le docteur Thérèse Gillaiseau, à son fils Bernard, nous présentons nos affectueuses et très vives condoléances, avec l'assurance de nos prières ferventes.

NÎMES

Le Cercle Saint-Charles reprendra ses réunions mensuelles (deuxième samedi de chaque mois) le samedi 15 septembre à 14 heures à la brasserie Le Palace (angle Esplanade et rue Royale).

M. Maurice Mathieu nous entretiendra des origines de la monarchie et du baptême de Clovis.

BOURGOGNE

Retenez la date de la Saint-Michel : dimanche 28 septembre Plus d'informations dans notre prochain numéro

» Reprise des permanences...

... débats et discussions :

Le vendredi 5 septembre

À partir de 18 h 30 dans nos locaux

» Session de rentrée des cadres

Le samedi 6 septembre

Coordonnée par Bernard Bonnaves

Sous la direction de Jean-Philippe Chauvin et Frédéric Winkler

De 9 h 30 à 19 heures aux locaux de l'Action française 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal)

Le journal : sa présentation, sa promotion, diffusion et ventes à la criée.

Le mouvement : organisation, fonctionnement, but, moyens, relationnel interne et externe.

La formation : la pensée et son prolongement ; l'action au service de la raison.

L'implication de l'AF dans l'événementiel : contribution aux campagnes de politique intérieure, étrangère et européenne (résistance à l'envahisseur européen, à sa dictature et à sa vassalité au mondialisme).

Les Camelots du Roi : réorganisation et adaptation aux formes et aux exigences de notre temps.

PARIS



L'ACTION SOCIALE CORPORATIVE

Nous signalons la mise en place sur la toile d'un nouveau site par le groupe des Camelots du Roi :

www.royalismesocial.canalblog.com

Vous pourrez y télécharger un bulletin à imprimer. Ce site sera enrichi dans les jours et les mois qui viennent.



Il est intéressant de signaler des encouragements venus de gens extérieurs à nos idées, intéressés par la réflexion qu'apporte ce site...

F. WINKLER

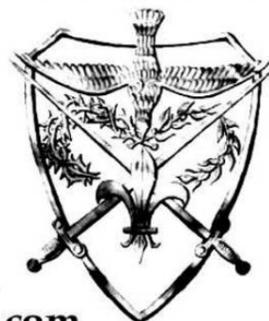
RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS

Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

Venez rejoindre nos équipes de vendeurs au service du Roi !

Prière d'entrer en contact avec : Frédéric Winkler : fredericwincler@yahoo.fr

camelotsduroi.canalblog.com



VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Visitez ce site Internet pour trouver le journal dans un kiosque près de chez vous : www.trouverlapresse.com

Certains parcours sont plus significatifs qu'un long discours. C'est le cas de l'épopée de Bernard Tapie dont le dernier rebondissement a été marqué par un retour en grâce des plus inattendus. Figure omniprésente de la scène politique française de la fin des années quatre-vingt, l'homme d'affaires sans scrupules, aux allures d'un Rastignac abusant de la gomina et des montres Rollex, a connu une longue traversée du désert et a du faire face aux poursuites du fisc et de ses créanciers. Mais, soudain, le voilà qui revient sur le devant de la scène, vedette triomphante d'un dénouement judiciaire qui voit l'État contraint de lui verser la somme fabuleuse de 395 millions d'euros.

Confusion des genres

Il n'y a là aucun hasard, ni caprice du destin. Si Bernard Tapie a connu ses heures de gloire voici bientôt quinze ans et s'il se remet en selle aujourd'hui, c'est qu'il y a des points entre deux époques. Tapie est en quelque sorte le trait union entre le mitterrandisme finissant et le sarkozisme naissant dont la caractéristique principale est la confusion des genres entre intérêts privés et intérêt public.

Cette confusion a eu lieu sous Sarkozy qui, fasciné par le monde souvent trouble de la finance, avait promis d'examiner les affaires du milliardaire déchu avec bienveillance. C'est ainsi que l'État a décidé, en octobre 2007, de suspendre le cours normal de la

□ **TAPIE & CIE**

Faillites d'État

Du mitterrandisme au sarkozisme, la route est bien tracée : celle des affaires et des scandales.



Bernard Tapie est en quelque sorte le trait d'union entre le mitterrandisme finissant et le sarkozisme naissant dont la caractéristique principale est la confusion des genres entre intérêts privés et intérêt public.

justice, alors même que le Consortium de réalisation (CDR), structure publique créée pour liquider les actifs douteux de l'ex-Crédit lyonnais, avait remporté une victoire contre Tapie, dans un arrêt de la cour de Cassation, en 2006.

Contre ses propres intérêts, et, en conséquence, contre les intérêts des contribuables, le ministère des Finances a donc accepté de recourir à un tribunal arbitral, assemblée d'exception composée de trois juges choisis

par les deux parties, afin de trancher définitivement le conflit opposant Tapie et le Crédit lyonnais. Au final, pour l'État, la gifle est cinglante et l'addition est salée : l'ancien homme d'affaires doit percevoir 285 millions d'euros d'indemnisation - dont 45 millions au titre du préjudice moral ! -, plus environ 100 millions d'euros d'intérêts. Ceci est bien supérieur à ce qu'il pouvait espérer devant une juridiction classique.

Confusion

La confusion entre intérêts privés et intérêt public a eu lieu également sous Mitterrand, à l'origine des démêlés judiciaires. C'est la gestion désastreuse de la banque publique Crédit lyonnais, dont la faillite n'en finit plus d'être payée par le contribuable, qui est en cause. Le Lyonnais devait être "un champion national de la finance" servant à irriguer l'investissement des entreprises françaises. Il n'a été que l'instrument des pires manipulations au seul profit de l'argent roi et des ambitions à court terme de cadres dirigeants irresponsables.

En 1993, l'établissement bancaire a subi une crise sans précédent en raison de placements

inconsidérés outre-Atlantique. Il s'est également sans doute rendu coupable de fraude puisque, selon toute vraisemblance, il a lésé Bernard Tapie - aussi étonnant que cela puisse paraître - qui lui avait donné mandat pour trouver un acquéreur pour sa société de l'époque, Adidas. La banque ne lui a versé que 280 millions d'euros alors que le montant réel de la transaction s'élevait à moins de 400 millions.

Le coût de l'incurie

Il ne s'agit pas de présenter Tapie en martyr mais de constater que les dirigeants du Crédit lyonnais n'ont jamais été inquiétés et que les finances publiques se portent toujours garantes.

Un autre scandale offre à voir les mêmes méthodes de la part des gouvernants actuels : celui de la vente des frégates à Taïwan. Le refus de lever le secret défense, répété durant de nombreuses années et protégeant à l'évidence des personnalités du monde économique, a abouti, cet été, à l'extinction de l'action judiciaire visant à découvrir les bénéficiaires des commissions occultes. En l'absence de coupables, Taïwan a saisi un tribunal arbitral international et demande plus de 700 millions d'euros de dédommagement à la France. Bref, en plein mois de juillet, d'Adidas aux frégates, la France a sans doute payé plus d'un milliard d'euros l'incurie et la cupidité de ses élites économiques et politiques.

PATRICE MALLET

Cette année-là, la cinquante-troisième de son règne, Louis XIV, soixante-deux ans, décidait d'accepter pour son deuxième petit-fils Philippe, duc d'Anjou, dix-sept ans, la couronne d'Espagne que par testament, le roi défunt d'outre-Pyrénées Charles II transmettait à celui-ci.

Un choix difficile

La décision n'avait pas été facile pour le roi de France. Depuis longtemps déjà le roi Charles II, beau-frère de Louis XIV, né en 1660, n'était que l'ombre de lui-même. Comme il n'avait pas eu d'enfant de ses deux épouses successives (Marie-Louise d'Orléans, puis Marie-Anne de Neubourg Bavière) toute l'Europe était en haleine en attendant de savoir qui ceindrait après lui la prestigieuse couronne de Charles Quint et de Philippe II. Le roi d'Espagne, dernier Habsbourg de sa branche, pouvait tester en faveur de l'un ou l'autre de trois de ses parents : Joseph-Ferdinand de Bavière, petit-fils de sa sœur Marguerite-Marie-Thérèse, première épouse de l'empereur Léopold 1^{er} ; ou l'empereur lui-même qui était son oncle et qui transmettrait la couronne à un de ses fils d'un troisième mariage, l'archiduc Charles ; ou bien encore Philippe duc d'Anjou, second petit-fils de sa demi-sœur Marie-Thérèse reine de France.

□ **CETTE ANNÉE-LÀ**

1700 : Un Bourbon en Espagne

Louis XIV entendait sauvegarder l'équilibre européen, par un ensemble au sud sous influence catholique et française.

Le Bavaïrois, en mourant à neuf ans en 1699, ne simplifia même pas la situation. Pour Louis XIV l'enjeu était de taille : ou bien l'extinction des Habsbourg d'Espagne amènerait un Habsbourg autrichien à Madrid et, du même coup, ce serait l'encerclement de la France, donc la ruine de toute l'œuvre de Richelieu et Mazarin, ou bien un Bourbon recueillerait ce fabuleux héritage comptant, outre la péninsule ibérique, Naples, la Sicile, le Milanais, les Pays-Bas et les colonies américaines, et alors toute l'Europe, avec l'appui des Anglais, lancerait une coalition contre la France...

Prudent et rusé, Louis XIV avait tenté d'amadouer le perfide Albion, en proposant à l'empereur un partage de l'héritage à venir. Or, de cela, les Espagnols ne voulaient pas entendre parler, car ils détestaient les Allemands, et Louis XIV le savait. La cour de France avait envoyé dès 1697 en ambassade à Madrid le marquis d'Harcourt, lequel, en plein accord avec l'élite d'outre-Pyrénées,

n'avait eu guère de difficultés à persuader discrètement le chétif monarque que seul un Bourbon était à la hauteur d'une aussi prestigieuse succession.

Charles II signa donc le 2 octobre 1700 le testament en faveur du duc d'Anjou, déclarant en outre l'indivisibilité des possessions, puis il mourut un mois plus tard le jour de la Toussaint. Louis XIV apprit la nouvelle le 10 novembre, se donna un temps de réflexion, consulta ses conseillers, puis, le 16, fit venir l'ambassadeur d'Espagne et lui dit, désignant le jeune prince Philippe : « *Vous le pouvez saluer comme votre roi.* » Puis entrèrent les courtisans. « *Messieurs, leur dit-il, voilà le roi d'Espagne ; la naissance l'appelait à cette couronne : toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment, ce que je lui ai accordé avec plaisir. C'était l'ordre du Ciel.* » Puis se tournant vers le jeune prince devenu aussitôt Philippe V d'Espagne : « *Soyez bon Espagnol ; c'est présentement votre premier devoir, mais sou-*

venez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations. C'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix en Europe. » Puis le jeune roi partit dès le 5 décembre pour l'Espagne et entra solennellement dans Madrid le 18 février 1701.

Équilibre européen

Certes, s'en est-il suivi une guerre sans merci et ruineuse avec l'Angleterre, la Hollande et les Allemagnes, qui ne s'acheva qu'en 1713, avec le traité d'Utrecht, par lequel Philippe V renonçait définitivement au trône de France pour lui et ses descendants.

L'obstination du Roi Soleil à défendre l'héritage espagnol de son petit-fils n'est nullement le signe d'un appétit de gloire. Le roi voyait loin : il importait de sauvegarder l'équilibre européen, lequel requerrait de contrebalancer les volontés de puissance anglaise et germanique par un ensemble au sud sous influence catholique et française.



Philippe V d'Espagne

Les déclarations de Louis XIV à son petit-fils étaient claires. Seul un souci de paix les inspirait. Un Bourbon allait fonder une nouvelle lignée : son destin ferait désormais corps avec l'Espagne, dont les intérêts pourraient ne pas toujours coïncider avec ceux de la France. Si cette branche des Bourbons devait se souvenir de son origine française, c'était afin d'entretenir avec la France des rapports d'amitié, et non pour chercher à y semer le trouble en prétendant à un destin français qui, par la nature même des choses, traité d'Utrecht ou pas, ne serait plus le sien. Cela est toujours vrai quatre cents ans plus tard, et même le fait que les aînés des Bourbons d'Espagne soient devenus les aînés de tous les Bourbons en 1883, ne saurait servir de prétexte à une remise en cause du principe de nationalité de la couronne.

MICHEL FROMENTOUX